Dynam!sme

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL DE L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES (UWE) - 06-07/2020

10 odyssée 2068, le projet prospective de l'UWE

12 UWE ON TOUR #10À la rencontre des entreprises wallonnes!

22 L'ÉCONOMIE WALLONNE à travers la crise du Covid-19







La Fibre. On l'utilise déjà ici.

Certaines des plus anciennes abbayes de Belgique vivent résolument avec leur temps. Elles digitalisent leurs processus et utilisent déjà la fibre de Proximus. Les maîtres brasseurs peuvent ainsi télécharger plus rapidement vers le cloud et contrôler leurs cuves de brassage à distance et en temps réel.

Saisissez aussi votre chance et connectez votre entreprise à la fibre. Découvrez comment nous digitalisons ensemble la Belgique sur **proximus.be/thinkpossible**

Think possible

proximus enterprise

Editorial

par Olivier de WASSEIGE, Administrateur Délégué de l'UWE



Se réinventer!

our une organisation comme l'UWE, la crise sanitaire est précieuse en enseignements. Bien au-delà de ce que nous aurions pu imaginer.

Au même titre que ses membres, l'UWE a en effet dû se réinventer, s'adapter, se mobiliser, rebondir, faire preuve d'agilité et de souplesse. Autant dans ses modes de fonctionnement interne que dans l'exercice de ses métiers traditionnels ou encore dans les nouveaux rôles que la crise lui a fait endosser. Portée par l'élan de solidarité dont ont fait preuve ses membres, l'UWE s'est improvisée catalyseur d'un nombre incroyable d'initiatives nées sur le terrain, à l'intérieur même des entreprises, elle a aussi fédéré un grand nombre d'expertises pour répondre à l'urgence et aux nouveaux besoins des entreprises wallonnes et même au-delà. Equipements de protection, masques, nos équipes ont tout fait pour répondre aux nombreuses attentes.

Un an après notre restructuration interne, la crise a révélé toutes les ressources et tout le potentiel de notre nouvelle organisation. Les expertises s'y sont déployées, des talents révélés ou affirmés, les complémentarités et la solidarité ont joué à plein avec un effet démultiplicateur. C'est pour nous une belle satisfaction de plus : la crise a servi de révélateur.

C'est une fierté pour notre organisation d'avoir vu les entreprises se tourner vers elle pour affronter tant d'inconnues de la crise. C'est aussi une fierté d'avoir vu tant de membres se mobiliser pour nourrir nos positions, s'impliquer pour alimenter ou piloter les groupes de travail mis sur pied pour affronter l'urgence, le court, le moyen et le long terme et faire ainsi remonter vers les différents gouvernements les besoins réels du terrain et les craintes fondées des entrepreneurs. Le sentiment d'urgence s'est ainsi rapidement imposé à tous.

Aujourd'hui, nous sommes particulièrement préoccupés des conséquences sociales et économiques de la pandémie. Un choc énorme, inattendu et tragique pour la vie publique, la santé, le bien-être social et l'activité économique, qui réclame une réponse majeure de politique publique.

La plupart de nos demandes ont été entendues et concrétisées au bénéfice des entreprises, permettant de sauvegarder l'essentiel, mais plus personne n'ignore que cela ne sera pas suffisant et qu'il faut désormais aller bien plus loin. Outre les 35 mesures que nous avons proposées en ce début juillet, l'UWE continuera à s'impliquer aux côtés de ses membres et des gouvernements pour travailler au redéploiement de notre économie, via les réformes que nous formulerons début septembre.

L'été pour redresser, l'automne pour réformer ! Pendant ces mois intenses, tout le monde a été mis à rude épreuve. Merci à toutes et à tous pour votre courage et votre implication. ■





Pour plus d'informations ou planifier une visite, contactez-nous!













BUREAUX À LOUER

Vous recherchez un nouvel espace de travail ? Des surfaces de bureaux, pour une à quatre personnes, sont actuellement disponibles au Business Center de la Maison des Entreprises Wallonnes à Louvain-la-Neuve.

Offrant un beau cadre moderne et lumineux, ces locaux entièrement équipés incluent les services d'un Business Center : accès Internet haut-débit, téléphonie, mobilier de bureau, entretien, cafétéria, parking, salles de réunion disposant des dernières technologies, etc. Ces bureaux sont mis à disposition sur base d'une convention résiliable moyennant un préavis de 3 mois sans indemnité.

PRINCIPAUX SERVICES



Internet haut-débit



Téléphonie



斯 Mobilier de bureau











Sommaire #283



07 Vision

- Coronavirus | Relance de l'économie wallonne
- Coronavirus | 3 questions à Elio Di Rupo
- **Coronavirus** | 3 questions à Willy Borsus
- Prospective | Odyssée Wallonie 2068 10

12 Entreprises

- UWE-on-Tour #10 | Idema et A6K-E6K
- Gestion durable | Le numérique et l'environnement
- Mobilité | Covid-19, réelle opportunité pour la mobilité ?
- Mobilité | La reprise... c'est à vélo! 18
- **CCI de Wallonie** L'après-covid en développement durable

Dossier "SPÉCIAL CORONAVIRUS"

40 Action

Expertise | Quelques réflexions sur la fiscalité belge

42 Réseau

Retraite | Bon vent à Jean de LAME et Jean-Jacques WESTHOF!

Dynam!sme Le périodique bimestriel édité en commun par l'Union Wallonne des Entreprises ASBL et la Maison des Entreprises wallonnes ASBL

UWE - Rue de Rodeuhaie 1 • B-1348 Louvain-la-Neuve - +32 (0) 10.47.19.40 - dynamisme@uwe.be - www.dynamismewallon.be

- Rédaction : Yves-Etienne Massart (rédacteur en chef), Thierry Decloux e-Mail : prenom.nom@uwe.be

- Conseil de Rédaction: Olivier de Wasseige, Cécile Neven, Samuel Saelens
 Mise en page: Thierry Decloux Impression: Paperland (Bruxelles) Routage: Axedis (Limal)
 Régie publicitaire: Target Advertising SPRL, +32 (0) 81.40.91.59, +32 (0) 497.22.44.45, carole.mawet@targetadvertising.be
 Editeur Responsable: Cécile Neven, rue de Rodeuhaie 1, B-1348 Louvain-la-Neuve
- Abonnement annuel (6 numéros): 30 EUR à verser sur le compte de la Maison des Entreprises wallonnes 360-1149184-31







Coronavirus : pouvez-vous interroger un travailleur sur son état de santé et révéler son identité s'il est infecté ?



AFIN D'ÉVITER TOUTE CONTAMINATION AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE, VOUS SOUHAITEZ DEMANDER À VOS TRAVAILLEURS S'ILS SONT INFECTÉS ET PRÉVENIR VOS AUTRES COLLABORATEURS LE CAS ÉCHÉANT. MAIS, POUVEZ-VOUS LE FAIRE ?

■ GROUP S, Département juridique

epuis l'apparition du coronavirus, vous êtes tenus de prendre un certain nombre de mesures préventives visant à lutter contre la propagation du coronavirus au sein de votre entreprise. Afin de prévenir toute contamination, vous souhaiteriez, dans un premier temps, identifier les travailleurs malades pour, dans un second temps, prévenir vos autres collaborateurs qui ont été en contact avec ce travailleur contaminé.

Ce type de démarche implique toutefois le traitement de données personnelles. Par conséquent, il convient de respecter les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.). Qu'en est-il ?

Pouvez-vous demander des informations sur l'état de santé de votre travailleur ?

Non. En principe, il est interdit de traiter les données de santé.

Le R.G.P.D. prévoit toutefois un certain nombre d'exceptions à ce principe mais seule l'une d'entre elles est pertinente dans le cadre de la relation de travail. Le traitement des données de santé est possible si la personne concernée y consent expressément. Par conséquent, en tant qu'employeur, vous ne pouvez traiter les données de santé de vos travailleurs que si ceux-ci y ont expressément consenti.

Compte tenu du lien de subordination existant entre un travailleur et son employeur, il peut être délicat d'obtenir un consentement valable. Vous devez vous assurer que le travailleur vous fournit des informations sur son état de santé de manière volontaire, sans craindre des répercussions s'il refuse de le faire.

Comment vous assurer de cela?

- Expliquer au travailleur comment ses données seront traitées,
- Expliquer au travailleur que ce traitement de données a pour objectif de protéger ses intérêts,
- · Souligner le caractère confidentiel du traitement,
- Informer le travailleur des droits qui lui sont garantis par le RGPD.

Pouvez-vous révéler l'identité des travailleurs contaminés ?

Non. Vous ne pouvez pas révéler le nom des travailleurs contaminés.

Cependant, afin de prévenir la propagation du virus, vous pouvez informer vos travailleurs du fait qu'un de leur collègue a été contaminé sans pour autant leur révéler le nom de la personne concernée. Par ailleurs, vous pouvez communiquer l'identité du travailleur contaminé au médecin du travail.

Relance de l'économie wallonne La dernière opportunité



DEPUIS 20 ANS, ON L'A RÉGULIÈREMENT ENTENDU : "LA DERNIÈRE CHANCE DE CHANGEMENT POUR LA WALLONIE, C'EST MAINTENANT!". LES PLANS DE REDÉPLOIEMENT, PLUS OU MOINS AMBITIEUX, SE SONT SUCCÉDÉ, AVEC LES RÉSULTATS QUE L'ON CONNAIT. LES RÉFORMES DE L'ÉTAT ÉGALEMENT, DONNANT PROGRESSIVEMENT À LA RÉGION D'IMPORTANTES COMPÉTENCES, PLUS OU MOINS BIEN INTÉGRÉES. ET BON AN, MAL AN, LA WALLONIE S'EST STABILISÉE SUR UN CHEMIN DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE, CERTES POSITIF, MAIS TROP MODESTE POUR RATTRAPER LE RETARD ACCUMULÉ. CETTE ÉVOLUTION (TROP) TRANQUILLE A ÉTÉ BOULEVERSÉE EN MARS DERNIER. EN QUELQUES SEMAINES, NOUS AVONS PERDU PLUSIEURS ANNÉES DE CROISSANCE. C'EST INÉDIT ET CELA CHANGE LA DONNE.

par Jean-Christophe DEHALU

ue l'on ne s'y trompe pas, cette crise économique est la plus sévère que nous ayons connue. Les seuls repères historiques que sont les crises de 1929 et la 2e guerre mondiale n'offrent que des points de repère flous. Les comparaisons restent hasardeuses. Soit. Quels sont les enjeux ?

Reconnaissons au préalable que la réponse des autorités, et ce à tous les niveaux de pouvoir, a été globalement à la hauteur. Et c'est remarquable au regard de la situation politique qui prévalait à l'entame de la crise. Un soutien fort aux liquidités de nos entreprises a été rapidement opérationnalisé, les charges fiscales et sociales ont été assouplies, le chômage économique a joué son rôle d'amortisseur social, les diverses indemnités ont apporté un peu d'oxygène à l'économie. Parmi d'autres.

Toutes ces mesures étaient nécessaires, absolument indispensables même, mais nous laissent aujourd'hui des déficits publics abyssaux et un niveau d'endettement astronomique. Certes, on entend des voix nous dire que ce n'est qu'un détail, que les taux bas et l'argent magique de la BCE en annihilent les conséquences. Ce n'est pas vrai. À terme, il faudra assainir nos finances publiques, pour deux raisons au moins.

D'une part pour continuer à être crédible sur les marchés financiers et pouvoir continuer à emprunter. D'autre part pour pouvoir se permettre des réponses similaires lors des prochaines crises, qui ne manqueront pas d'arriver. Enfin, bien malin qui pourra prédire l'évolution future de l'inflation, garante actuelle des taux planchers.

Pour la Wallonie, il ne faut pas non plus perdre de vue qu'une partie significative des transferts nord-sud va commencer à se tarir, et qu'une nouvelle réforme de l'État est probable, sinon certaine.

Il nous reste deux possibilités : l'inertie ou l'ambition. Et le choix doit se faire cette année

L'inertie impliquerait de fonctionner comme avant. Notre région se contentera d'appliquer les recettes qu'elle connait : un énième plan généraliste, truffé de bonnes intentions, mais vague, pauvre en réformes structurelles ambitieuses, dépourvu de choix fondamentaux. Notre tissu économique et industriel, meurtri, mettra des années à récupérer. Le chômage de masse restera la norme, et la paupérisation augmentera. Les prochaines élections pourraient alors nous embarquer collectivement dans une aventure au dénouement bien incertain.

L'ambition est la seule option souhaitable. Elle permettrait de profiter de cette crise pour entamer les réformes structurelles dont notre région a besoin. Faire de notre écosystème de la recherche un des plus performants d'Europe est une nécessité. Amener le tissu industriel et l'ensemble de la société vers un modèle durable est une nécessité. Articuler au mieux nos politiques avec celles des autres niveaux de pouvoir (notamment européen) pour en maximiser la portée et l'impact est une nécessité. Repenser en profondeur la formation et l'enseignement est une nécessité. Éradiquer les métiers en pénurie est une nécessité. Rationaliser et optimaliser la myriade de structures publiques est une nécessité. Repenser la place du secteur public et du secteur privé dans notre société est une nécessité Transformer et numériser les administrations et les services publics pour en faire des partenaires de la croissance sont une nécessité. Reconnecter les citoyens, les entreprises et le monde politique afin de les inscrire dans un projet commun est une nécessité

La configuration politique de notre région le permet, la plupart des courants démocratiques formant le Gouvernement régional. Soyons néanmoins réalistes : si le rattrapage économique de la région ne devait pas s'opérer dans l'espace temporel de cette législature, il faut a minima mettre en place le cadre qui le permettra, car c'est notre dernière opportunité.

Des mesures structurelles ? L'UWE travaille ses propositions !

L'Union Wallonne des Entreprises est pleinement mobilisée sur ces questions et un plan complet, cohérent et ambitieux est en préparation cet été. Une communication large à ce sujet sera organisée à la rentrée.

3 questions à Elio Di Rupo

Si vous deviez mettre l'accent sur 3 mesures prises par votre Gouvernement pendant cette crise, lesquelles seraient-ce?

Dès le début de la crise, le gouvernement wallon a agi pour répondre aux urgences sanitaire, économique et sociale.

Dans le domaine sanitaire tout d'abord.
Le gouvernement a adopté une série de mesures en soutien aux hôpitaux, aux maisons de repos et de soins, aux centres de santé mentale, etc. Le gouvernement a également contribué à l'achat de matériel de protection pour le personnel soignant. Face à la pénurie, le gouvernement wallon a initié puis accompagné la production de masques chirurgicaux par la société Deltrian à Fleurus.

Le gouvernement a aussi voulu soutenir avec force les PME et les indépendants confrontés à l'arrêt temporaire des activités économiques en raison des dispositions adoptées par le Conseil national de sécurité. Il a décidé l'octroi d'aides financières directes aux entreprises de 5.000 euros ou de 2.500 euros, l'octroi de prêts souples permettant de faire face aux besoins de trésorerie ou encore l'octroi de garanties pour les entreprises favorisant l'obtention d'un crédit hancaire

Dans le champ social enfin, le gouvernement a mis en place dès le début de la crise une collaboration avec les gouverneurs de province et les communes pour assurer l'hébergement d'urgence des personnes précarisées. Une aide financière pour le paiement des factures de gaz, d'électricité (pour les personnes avec compteurs à budget) et d'eau a également été adoptée pour les ménages les plus fragiles.

A ce jour, les mesures d'urgence dans les domaines sanitaire, économique et social représentent un budget total de 1,1 milliard EUR, soit plus de 7% du budget wallon.

Comment voyezvous l'implication des entreprises dans la relance socioéconomique?

Les entreprises joueront un rôle central ! Sans attendre la fin de la crise sanitaire, le gouvernement a lancé une vaste opération de relance : Get up Wallonia. A travers Get up Wallonia, nous allons, tous ensemble – pouvoirs publics, entreprises, citoyens – adopter un programme qui préfigurera la société de demain. Une société que nous voulons prospère pour tous. C'est le rôle du gouvernement de favoriser cette prospérité partagée, en misant sur le développement de l'activité économique dans des secteurs d'avenir, pourvoyeurs d'emplois de qualité.

Au regard des enseignements tirés de la crise, le Gouvernement souhaite donner des orientations

économiques nouvelles, notamment en plaçant la priorité sur des investissements stratégiques et/ou structurants centrés sur l'entreprise et sur la politique industrielle.

Il sera ainsi essentiel de relocaliser sur notre territoire la production de biens

dans des secteurs économiques stratégiques et de première nécessité, notamment ceux qui sont liés à la santé et à l'alimentation.

Le Gouvernement encouragera le développement des atouts de la Wallonie. Je pense par exemple à l'économie circulaire, au numérique, au pharma et aux biotechs.

Dans tous les secteurs stratégiques et structurants de notre économie régionale,

nous devons identifier les chainons manquants et inciter des entrepreneurs à y investir. Nous devrons aussi miser sur le développement de nouvelles filières, riches en potentialités.

Après cette crise, s'il fallait changer une chose en Wallonie, laquelle serait-ce?

Les mesures de confinement que nous avons connues durant trois mois ont

fondamentalement modifié notre manière de vivre, mais aussi de travailler. Une grande partie de l'administration wallonne s'est ainsi retrouvée en télétravail.

Le service public devant être maintenu, l'administration a mis en place de nouvelles procédures électroniques à destination des citoyens et des entreprises. Avec, aux dires de tous les échos qui me sont parvenus, une formidable efficacité.



A TRAVERS GET UP WALLONIA, NOUS ALLONS, TOUS ENSEMBLE - POUVOIRS PUBLICS, ENTREPRISES, CITOYENS - ADOPTER UN PROGRAMME QUI PRÉFIGURERA LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN. UNE SOCIÉTÉ QUE NOUS VOULONS PROSPÈRE POUR TOUS.

Ces procédures permettent bien souvent de simplifier les démarches administratives, diminuer les déplacements inutiles, et ainsi faire gagner un temps précieux pour les entreprises. Les expérimentations menées devront être poursuivies et amplifiées, poursuivant ainsi les efforts de simplification.

3 questions à Willy Borsus

Quel bilan (négatif et positif) tirez-vous de ces 3 mois de crise?

Nous venons de vivre une crise exceptionnelle qui nous a conduits à prendre des mesures qui le sont tout autant. Des mesures qui nous ont tous atteints dans nos libertés fondamentales mais dont la population a bien compris tous les enjeux.

L'enjeu, il était prioritairement humain. Je pense d'emblée aux personnes décédées, à leurs proches, à toutes celles et ceux également qui resteront à jamais marqués par cette pandémie. Ce bilan-là est lourd. C'est pourquoi, avec mes collègues du Gouvernement, notre priorité numéro un a tout de suite été la santé. Partout où nous avions des leviers d'action, nous nous sommes mobilisés avec comme

46

leitmotiv: «Sauvez des vies!». Les travailleurs des première et deuxième lignes ont été extraordinairement mobilisés et je les en remercie très sincèrement et très profondément.

A côté des victimes sanitaires, il y a également toutes les victimes collatérales de cette crise. Toutes les entreprises, les PME, et indépendants qui

ont été frappés de plein fouet par les phases de confinement successives nécessaires par lesquelles nous sommes passés et qui ne sont hélas pas encore totalement derrière nous.

Nos entrepreneurs ont toutefois démontré qu'ils pouvaient faire preuve de résilience, d'ingéniosité, d'innovation, mais aussi de solidarité. La plateforme de partage d'initiatives solidaires de la part de nos entreprises mise en place par l'UWE en est un parfait exemple.

Nous avons également pu constater, une fois de plus, que les entreprises wallonnes ont répondu présentes. Je pense notamment à la mise en œuvre, en Wallonie, d'une ligne de production de masques, d'un processus de décontamination de ceux-ci pour répondre à la pénurie mondiale, de la mise en place

de tests de dépistage, de tests sérologiques, de projets de recherche, d'optimisation des processus, d'informatique... Dans de nombreux secteurs, les entreprises wallonnes ont démontré leurs performances.

Après cette crise, s'il fallait changer une chose en Wallonie, laquelle serait-ce?

Je pense qu'il faudra impérativement relocaliser certaines des activités essentielles en Europe et miser encore plus fortement chez nous sur les secteurs liés à la santé, au pharma, aux nouvelles technologies, au manufacturier et à l'agro-alimentaire. C'est mon souhait pour l'après-covid : un ancrage local fort, une économie circulaire résolument

oublier que nous étions engagés en faveur du redressement de notre économie.

Quelles opportunités pour les entreprises wallonnes ?

WB Je suis persuadé que de toute crise, nous devons sortir plus forts.

Celle-ci aura mis en lumière l'importance capitale de certains domaines comme la santé, la Recherche, l'Innovation, l'Agroalimentaire ou le digital.

Rien qu'en ce qui concerne le digital, les opportunités sont immenses. Il faudra encore davantage intensifier et accélérer la transformation numérique de notre économie.

L'E-commerce doit par exemple être

massivement soutenu pour que nos commerçants et PME puissent suivre le mouvement de ce qui se déploie en matière de commerce en ligne. Cela passera notamment par la consolidation de la maturité digitale de nos entreprises.

Je pense aussi à la Recherche qui a joué et jouera encore un rôle crucial dans cet après

Covid-19. Grâce à la collaboration d'acteurs publics et privés. Nous avons par exemple pu observer en Wallonie l'émergence d'un testing massif et automatisé unique au monde.

Le développement et l'industrialisation d'éventuels traitements ou vaccins pour lutter contre ce nouveau coronavirus est un enjeu majeur que les entreprises biopharmaceutiques ne voudront certainement pas manquer.

Pour terminer, les opportunités viendront aussi de nos ressources humaines. Nous disposons en Wallonie de filières de formation vers des métiers d'avenir, que ce soit dans les filières scientifiques, technologiques et numériques. De cette crise peuvent naître des vocations, des talents, des engagements.

DURANT CETTE CRISE, NOUS AVONS PU CONSTATER, UNE FOIS DE PLUS, QUE LES ENTREPRISES WALLONNES ONT RÉPONDU PRÉSENTES.

robuste et un fil rouge : la proximité. Bien entendu, notre économie reste ouverte, doit le rester et continuer à être offensive à l'international, tout comme dans l'accueil d'investisseurs étrangers.

Il faudra également un plan de relance fort. Nous allons devoir redéployer l'activité wallonne, en faisant appel notamment à l'investissement, à la recherche, aux partenariats publics-privés, en réhabi-litant nos friches industrielles...

Notons que les indicateurs wallons d'avant crise nous étaient favorables. En 2019, le taux d'emploi grimpait de 0,9% et les exportations signaient des records avec plus de 11% de croissance annuelle. Il faudra indubitablement tirer toutes les leçons de cette crise sans

Une Odyssée rythmée d'étapes passionnantes... et parfois imprévisibles

Odyssée Wallonie 2068



AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2019, L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES LANÇAIT UN IMPORTANT EXERCICE DE PROSPECTIVE INTITULÉ : ODYSSÉE WALLONIE 2068. L'UWE A EN EFFET FÊTÉ SES 50 ANS EN 2018 ET PLUTÔT QUE DE REGARDER VERS LE PASSÉ, ELLE A DÉCIDÉ, À CETTE OCCASION, DE SE LANCER DANS CE VASTE PROJET DESTINÉ À IMAGINER COMMENT LA WALLONIE POURRAIT COMBLER SON RETARD DANS TOUS SES DOMAINES DE PERFORMANCE ET DONNER UNE VISION D'UNE NOUVELLE WALLONIE SOUHAITABLE, AMBITIEUSE, CRÉDIBLE ET RÉALISABLE, AVEC PLUSIEURS TRAJECTOIRES POSSIBLES POUR L'ATTEINDRE.

par Samuël SAELENS et Lisa LOMBARDI

e projet Odyssée 2068 a pu voir le jour grâce au soutien de plus de 30 sponsors, que l'UWE remercie une nouvelle fois, et bénéficie de l'appui méthodologique de l'Institut Destrée.

De façon très simplifiée, on peut dire que le projet est basé sur deux grandes étapes : la définition d'une vision pour la Wallonie de 2068 et, sur cette base, l'établissement d'une stratégie d'action devant permettre, dès le court terme, de se mettre en route pour atteindre la situation définie par la vision.

De mai 2019 à janvier 2020, des groupes de travail (intitulés «navettes») se sont réunis autour de 13 grands thèmes pour en identifier les enjeux futurs principaux et ce, en se basant sur un travail dit rétroprospectif et prospectif. Près de 350 personnes, issues d'horizons très divers (économique, académique, public, associatif...) ont participé à ces travaux et y ont apporté expertise, enthousiasme et diversité de points de vue.

En février 2020, un séminaire a réuni de nombreux acteurs du projet pour faire la synthèse des travaux des navettes et fournir le cahier des charges de la rédaction de la vision 2068. Cette vision a été finalisée en avril dernier et s'articule autour de quatre finalités...

- Une Wallonie qui fédère et responsabilise l'ensemble de ses acteurs vers la création de valeurs économiques et sociétales, de manière durable;
- 2 Une Wallonie innovante, leader dans la recherche et l'innovation dans des domaines technologiques ciblés ;



- 3 Une Wallonie attractive, prospère et harmonieuse, économiquement et socialement autonome, véritable référence internationale;
- Une Wallonie qui respecte
 l'environnement pour préserver
 une planète accueillante pour les
 générations actuelles et futures.

La pandémie de Covid-19 est hélas intervenue au moment de cette étape charnière du projet et a dès lors largement perturbé tant la communication de la vision que la poursuite du processus. Comme tout voyage au long cours qui se respecte, notre Odyssée fait donc face à cet imprévu qu'il nous faut gérer.

Heureusement, les choses ont pu se poursuivre du côté du développement des outils de communication. En effet, si la première étape de définition de la vision s'est construite sur base de groupes de travail, la construction de la stratégie d'action à partir de la vision se veut encore plus interactive et ouverte sur l'ensemble de la société civile.

Pour ce faire, un site internet dédié vient d'être finalisé et mis en ligne (odyssee2068.be) afin qu'Odyssée 2068 puisse s'ouvrir à toutes celles et tous ceux souhaitant apporter leur contribution à la rédaction de cette stratégie.

Le site a été conçu de manière à permettre aux internautes de pouvoir interagir sur chacun des thèmes et sur la vision et de formuler des suggestions de mesures.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, des réunions sur le terrain viendront compléter cette interactivité numérique afin que la stratégie d'actions soit la plus étoffée et partagée possible.

Pour l'UWE, cette stratégie d'action doit bien entendu assurer la transition vers le développement durable. Comme précisé dans la vision 2068, cette transition "inclut la nécessité fondamentale de la création de valeur, nécessaire notamment pour financer la recherche, réaliser les investissements massifs nécessaires en matière énergétique, mener des politiques relevant favorablement le défi climatique tout en assurant la cohésion sociale et territoriale".

L'UWE se réjouit d'avance de pouvoir vous lire, entendre, rencontrer durant cette grande étape interactive d'Odyssée dont la présentation de la vision et de la stratégie d'action est toujours fixée au début de 2021!



UN COEUR QUI BAT POUR LES ENTREPRENEURS



www.groups.be





Idema

www.idema.com

ébut 2020, Olivier de Wasseige se rendait à Thimister pour y rencontrer Christian Pirali, CEO d'Idema. Cette société familiale œuvre depuis près de 30 ans à favoriser l'éducation sportive et le bien-être physique. Sa cinquantaine de collaborateurs tâchent chaque jour d'accomplir cette mission en proposant des infrastructures de qualité ainsi que des produits innovants aux fédérations sportives et collectivités.

La société est constituée de 4 grands pôles : équipement et aménagement de halls de sport (Idemasport) ; équipement et aménagement de piscines (Idemaqua et Aquapro) ; équipement et aménagement d'infrastructures sportives d'extérieur et de cours de récréation (Idemaplay) ; et enfin la distribution en BtoB (Megaform) dans plus de trente pays de plus de 1.000 références d'articles liés à l'activité physique au sens large, sous ses trois marques propres (Megaform, Spordas et Stimove).

Active sur trois sites (Thimister, Grimbergen et Ciney), Idema génère un chiffre d'affaire de plus 14 millions d'euros, dont 8 hors de Wallonie. Chaque année, Idema met sur le marché de nouveaux produits innovants dans l'objectif de proposer de solutions de plus en plus adaptées au marché et de plus en plus durables. Pour preuve, la société s'est lancée en 2017 dans la distribution d'une gamme de gymnases interactifs. Convaincu que l'activité physique a des bienfaits conséquents sur l'apprentissage et qu'il était grand temps de faire rentrer la révolution digitale dans les halls de sport, Christian Pirali a noué un partenariat avec une Start-Up canadienne qui propose une solution permettant, grâce à un système de projecteurs, de caméras 3D et d'applications spécifiquement développées, de véritablement lier sport et apprentissages plus académiques.

Étant très actif dans le B2G (Business to Government), Christian Pirali formule aussi quelques remarques dans le but d'améliorer les relations commerciales entre les entreprises wallonnes et les pouvoirs publics régionaux.

Au niveau des marchés publics wallons, Christian Pirali déplore le manque de «chauvinisme régional», particulièrement pour des faibles



Christian PIRALI

montants, alors que ce «chauvinisme» – qui respecte strictement la législation européenne – est très présent dans toutes les régions limitrophes (Flandre, Pays-Bas, France, Allemagne...).

Il regrette également que les pouvoir publics ne recourent pas plus souvent à des clauses environnementales dans leurs appels d'offre.

Enfin, actif dans l'aménagement de piscines, il s'étonne de certains dossiers où on semble privilégier une rénovation coûteuse par rapport à une nouvelle construction qui pourtant permettrait de substantielles économies au niveau des coûts d'exploitation.



DEPUIS SEPTEMBRE 2017, LES ÉQUIPES DE L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES SONT PARTIES À LA RENCONTRE DE DIFFÉRENTES ENTREPRISES EN SILLONNANT LA WALLONIE. AUTANT D'OCCASIONS DE PARTAGER LA PASSION DES ENTREPRENEURS, MAIS AUSSI D'ÊTRE ATTENTIFS À LEURS DÉFIS ET PROBLÉMATIQUES.

AU FUR ET À MESURE DE CES RENCONTRES, DYNAM!SME DRESSERA ICI LES PORTRAITS DE CES ENTREPRISES REPRÉSENTATIVES DE L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL WALLON...

A6K-E6K

www.a6k.be

UWE a eu le plaisir de visiter ce mardi «A6K-E6K», le laboratoire du renouveau industriel et technologique de Charleroi. Développé par la Cellule CATCH⁽¹⁾ grâce à un financement du fonds d'investissement SAMBRINVEST, le lieu, qui fait renaître l'ancien tri postal de Charleroi situé à proximité directe de la Gare de Charleroi-Sud, se répartit entre les deux grandes composantes du projet :

• A6K (Atelier 6000): un centre multidisciplinaire partagé dédié aux sciences de l'ingénieur qui co-localise en un même lieu entreprises industrielles (dont Alstom, AGC, AKKA, Icare, Thales Alenia Space...), startups, organismes d'enseignement supérieur (ULB, UMons...), centres de recherche (CETIC, Sirris, Materia Nova...) et de formation (Centre IFAPME, TechnoCampus...) pour stimuler l'innovation et la création de valeur dans le domaine de l'ingénierie. 2.000 m² sont actuellement développés autour de thématiques telles que l'énergie, la communication

et systèmes embarqués ou encore la

transformation opérationnelle vers l'industrie 4.0 dans un environnement qui favorise les synergies et l'émergence de nouveaux projets.
L'ambition de CATCH est d'atteindre les 5.000m² de surface à la fin de cette année 2020 dont plus de 700 m² d'espace consacré au prototypage (relocalisation du Fablab de Charleroi, Démonstrateur Industrie 4.0...).

• E6K (Ecole 6000): un centre de formation multi-opérateurs dédié aux métiers du numérique qui permet aux étudiants, demandeurs d'emplois et professionnels de développer des compétences valorisées sur le marché de l'emploi grâce à une large gamme de formations numériques proposées par des partenaires éducatifs (Technofutur, BeCode...). L'objectif pour 2020 est de développer un nouvel espace de 2.000 m² pour accueillir 300 à 400 étudiants par an et ainsi répondre au besoin croissant de profils numériques dans les entreprises wallonnes.



Abd-Samad HABBACHI

"Le projet dans sa globalité repose sur l'envie des forces vives de la région de renforcer l'innovation des acteurs locaux et les partenariats afin de supporter la croissance des écosystèmes, explique Abd-Samad Habbachi, un des responsables de la Cellule CATCH. Les thématiques d'orientation choisies répondent à une spécialisation intelligente et historique basée sur les sommes de compétences acquises dans la région au cours du temps. Nous avons également souhaité rassembler les offres de formation dispersées un peu partout autour de Charleroi sous un même toit afin qu'elles puissent être plus visibles et plus accessibles en terme de mobilité".

⁽¹⁾ Le Plan d'accélération baptisé «Catalysts for Charleroi» (CATCH en abrégé) est l'une des réponses du Gouvernement Wallon et des Forces Vives de Charleroi suite à l'annonce de l'intention de Caterpillar de fermer son site de production de Gosselies.



Retrouvez ces portraits complets, et bien d'autres, agrémentés de photos, vidéos, interviews... sur ce site développé par l'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES.

LE NUMÉRIQUE ET L'ENVIRONNEMENT

Pour que transition numérique rime avec écologique...



AVEC LA CRISE SANITAIRE ACTUELLE, NOMBREUSES SONT LES ENTREPRISES QUI ONT DÛ S'ORIENTER VERS LE TÉLÉTRAVAIL POUR MAINTENIR UNE CERTAINE ACTIVITÉ. CECI A DONNÉ LIEU À UNE PLUS GRANDE MOBILISATION DU RÉSEAU INTERNET ET DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES. CETTE MIGRATION MASSIVE VERS LES SERVICES NUMÉRIQUES EST L'OCCASION DE RAPPELER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX QUI Y SONT ASSOCIÉS AFIN D'EN TENIR COMPTE DANS LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

par Luca COVONE

Les enjeux environnementaux du numérique

Ces enjeux sont notamment liés aux émissions de gaz à effet de serre (GES). En effet, le secteur de l'IT est responsable de 4% des émissions mondiales de GES et ce pourcentage augmente deux fois plus vite que pour la plupart des autres secteurs.

D'après une étude⁽¹⁾ de 2019, 63% de ces émissions de GES sont liés à l'utilisation individuelle. Pas étonnant quand on sait qu'en moyenne, un huitième de l'empreinte carbone d'un citoyen belge provient de son utilisation des services numériques.

Mais le plus grand enjeu du numérique est lié à l'épuisement des ressources naturelles, notamment les métaux rares. Il apparaît principalement lors de la fabrication des équipements numériques individuels dont la variété (Smartphone, écran, objets connectés...) combinée à la multitude d'utilisateurs à travers le monde suffit à expliquer la demande continue en ressources naturelles.



L'entreprise, un levier pour la planète

Par son rôle d'exemplarité et son potentiel d'influence, l'entreprise peut être un véritable levier pour ce qui est d'adopter et de développer une utilisation raisonnée des services numériques.

D'une part, elle peut agir directement sur la durée de vie de ses équipements, ce qui ralentit le besoin croissant en ressources naturelles nécessaires à leur fabrication. Pour ce faire, l'entreprise peut s'orienter, lors de l'achat, vers du matériel qui soit de qualité, facilement réparable ou encore reconditionnable. Ces différents aspects ont pour objectif de garantir une durée de vie plus grande.

Lors du renouvellement de son parc informatique, l'entreprise a l'occasion de remettre ses anciens équipements à des professionnels qui les reconditionnent pour qu'ils puissent encore servir à autrui.

D'après *Circular Computing*, 160.000 laptops sont jetés chaque jour en Europe alors que 70% d'entre eux pourraient être réutilisés.

D'autre part, l'entreprise peut agir directement sur les usages numériques en sensibilisant ses collaborateurs aux pratiques adéquates. En effet, l'envoi d'e-mails ou la navigation web sont autant d'utilisations quotidiennes lors desquels de légères adaptations font la différence. Par exemple, il est préférable d'utiliser directement l'URL complète (environnement-entreprise.be) ou de passer par un système de favoris pour accéder à un site plutôt que d'écrire «environnement entreprise» dans un moteur de recherche.

En effet, ce simple geste offre l'avantage de ne pas générer de recherche internet et évite ainsi l'émission en CO₂ qui en résulte.

Par ailleurs, la conception même d'un site internet, aussi banale puisse-t-elle paraître, a également son importance. Pour une entreprise dont le site est visité régulièrement, cela peut vite représenter une grande partie de son empreinte carbone

Pour ceux qui souhaitent faire le test, le site *GTmetrix.com* calcule les performances énergétiques d'un site web et propose des points d'amélioration adaptés.

Dans la même idée, le site *Ecoindex.fr* évalue la performance environnementale d'une page web et son «poids» en CO_2 équivalent. Multiplié par le nombre de visites journalières, on obtient une évaluation de l'empreinte carbone de chaque page d'un site web.

Les stratégies de développement durable

Les usages numériques présentent donc des aspects environnementaux qu'il convient d'intégrer dans les stratégies de développement durable. D'autant plus que le numérique éco-responsable est étroitement associé à plusieurs des Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies (Sustainable Development Goals - SDGs). Il est donc tout à fait possible d'œuvrer en faveur de ces SDGs à travers ce que l'on nomme aujourd'hui le Green IT.

La Cellule Environnement de l'UWE a réalisé une fiche informative reprenant des éléments importants et différents gestes concrets pour réduire l'impact des équipements numériques en entreprise.



Cette fiche est téléchargeable gratuitement dans la boîte à outils du site www.environnement-entreprise.be

▲ EASYPAY GROUP

EASYPAY GROUP vous offre la possibilité, en tant qu'employeur, de confier, sans crainte, tout ou partie de l'administration de vos salaires à notre secrétariat social agréé, SSE.

QU'AVEZ-VOUS A Y GAGNER?



Si vous êtes en quête d'un secrétariat social répondant à vos attentes ? Contactez-nous!

Philippe Vilain - Tél.: +32(0)0479 99 16 24 - philippe.vilain@easypay-group.com

Consultez dès à présent notre site web : https://www.easypay-group.com/fr_BE/

EASYPAY GROUP

Gestion de la mobilité en entreprise

Covid-19, réelle opportunité?



LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 A VÉRITABLEMENT CRÉÉ UNE RUPTURE DANS NOTRE QUOTIDIEN : NOS HABITUDES SOCIALES EN ONT ÉTÉ AFFECTÉES SENSIBLEMENT, NOTRE MODE D'ORGANISATION PERSONNELLE OU FAMILIALE EN EST TOTALEMENT CHAMBOULÉ, NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER EST PLUS QU'IMPACTÉE ET NOTRE MOBILITÉ EST, ELLE AUSSI, TOTALEMENT REMISE EN QUESTION. EN EFFET, ALORS QUE NOS MOTIFS DE DÉPLACEMENTS SE LIMITENT DÉSORMAIS À L'ESSENTIEL, LA SITUATION SUSCITE IMMANQUABLEMENT UNE PRISE DE RECUL SUR NOS COMPORTEMENTS, EN PARTICULIER SUR NOTRE MOBILITÉ DOMICILE-TRAVAIL ET SUR LA PERTINENCE DE TOUS NOS DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS. DE QUOI FAIRE DE CETTE CRISE UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ POUR UNE GESTION RENFORCÉE DE LA MOBILITÉ EN ENTREPRISE ? CERTAINEMENT!

par Benoît MINET

Un peu de psychologie

Parce que la mobilité et le(s) mode(s) de déplacement restent une affaire propre à chaque individu, ils sont aussi le résultat d'un choix conscient ou inconscient. Du moins, ceux-ci sont rarement remis en cause dès qu'ils sont devenus de réelles habitudes. Pour envisager une éventuelle nouvelle manière de se déplacer et la rendre durable, 2 possibilités s'offrent à nous : la sensibilisation ou la rupture.

Pour un Mobility Manager, le travail de sensibilisation est une tâche de tous les jours orientée sur la durée. Il vise d'abord à contribuer à un changement de mentalité par une information argumentée en faveur de modes de transport alternatifs, avant d'inciter à une phase de test qui permettra ou non, à termes, une appropriation et une consolidation du comportement.

Le mécanisme de la rupture est quant à lui plus simple et plus immédiat. Un déménagement d'entreprise ou de domicile, un changement professionnel ou un changement de situation familiale (divorce, naissance...) sont autant de situations qui peuvent amener une remise en question profonde et le besoin d'une optimisation du déplacement domicile-travail

La crise du Covid est donc pleinement inscrite dans ce mécanisme de rupture. Celle-ci est donc à prendre, dans la mesure du possible, comme une réelle opportunité afin de revoir les politiques de mobilité des entreprises.

En particulier, il conviendra de réduire le nombre de déplacements domicile-travail (ou d'en réduire du moins la distance), de diminuer le nombre de déplacements professionnels non essentiels et de valoriser une mobilité active efficace à plus d'un titre. Tout l'enjeu sera alors de faire durer le plus longtemps possible cet effet de rupture au bénéfice de l'entreprise, du travailleur et de la collectivité!

Saisir l'opportunité!

C'est le moment, c'est l'instant! Dans ce contexte inédit, nous sommes contraints

de repenser notre façon de travailler ou de rejoindre notre lieu de travail.

Le télétravail s'est donc imposé à toutes les fonctions compatibles. La vidéoconférence est devenue du jour au lendemain la norme. Le vélo et la marche s'avèrent aussi être la solution rassurante pour éviter les contacts et faciliter le respect de la distanciation sociale dans les transports publics. Il est donc essentiel de saisir maintenant la balle au bond pour faire en sorte que l'«expérience utilisateur» soit la plus positive possible et que ces nouvelles pratiques soient renforcées au sein même des politiques (de mobilité) des entreprises.

D'autres moments clés

Même si la contrainte du coronavirus impacte maintenant de manière importante nos réflexions autour de nos déplacements, en termes de mobility management, d'autres moments propices à venir seront utiles pour poursuivre cette remise en question et confirmer de nouveaux comportements...



66

UNE ÉTUDE MENÉE PAR
MAESTROMOBILE MONTRE
QUE, SUR UN ÉCHANTILLON
DE 1.000 RÉPONDANTS :

- 47% SOUHAITERAIENT
 FAIRE PLUS DE TÉLÉTRAVAIL
 QU'AVANT.
- 77% PENSENT QUE LA CRISE SANITAIRE EST L'OCCASION DE CHANGER LES POLITIQUES DE MOBILITÉ.
- 71% SONT FAVORABLES

 POUR ÉLARGIR LES

 TROTTOIR/CRÉER DES

 PISTES CYCLABLES MÊME AU

 DÉTRIMENT DE LA VOITURE.

► La Semaine de la Mobilité 2020

Chaque année, la Semaine de la Mobilité se déroule en Wallonie du 16 au 22 septembre. Cet événement, coordonné par le Service public de Wallonie (SPW), a pour objectif de sensibiliser les citoyens, mais aussi les entreprises à une mobilité alternative.

C'est pourquoi la Cellule Mobilité de l'UWE propose à toute entreprise privée, en partenariat avec le SPW, de participer au «Défi Mobilité des Entreprises». À cette occasion, les entreprises sont invitées à mener des actions de sensibilisation originales et à valoriser les outils déjà mis en place en matière de mobilité alternative.

Une occasion de plus d'inciter, de faire tester et conforter l'usage de nouveaux modes de transport.

► L'enquête fédérale sur les déplacements domicile-travail

Le SPF Mobilité et Transports organise tous les trois ans une enquête auprès des employeurs occupent plus de 100 personnes en Belgique. L'enquête porte sur les déplacements domicile-lieu de travail de leurs travailleurs.

L'exercice devait avoir lieu en 2020 mais les différentes fédérations patronales, à l'initiative de l'UWE, ont demandé son report à 2021, pour éviter une surcharge administrative dans un contexte déjà difficile.

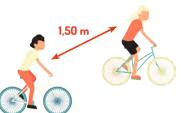
La prochaine enquête aura donc lieu à partir du **30 juin 2021**. Vous pouvez déjà vous y préparer car cette contrainte administrative permettra:

- d'obtenir une idée complète et correcte des déplacements; domicile-travail au sein de l'entreprise
- de stimuler ou renforcer la prise en compte de la problématique pour le bien commun;
- d'inciter à développer une véritable politique stratégique de mobilité.

Consultez l'article complet, agrémenté d'outils concrets développés par la Cellule Mobilité de l'UWE pour structurer et accompagner vos démarches, sur le site www.mobilite-entreprise.com.







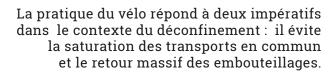
Le vélo permet de se déplacer en respectant des distances de précaution.

Faire du vélo est une activité physique qui améliore la santé de ceux qui la pratiquent.





Le vélo ne pollue pas. Or la pollution aux particules fines impacte notre santé à tous et est un facteur aggravant pour les cas de Covid 19.







Le vélo est facile, peu coûteux et en agglomération aux heures de pointe, souvent plus rapide qu'une voiture.

En Belgique, 12% des déplacements domicile-travail de moins de 5 km se font en transport en commun et 55% en voiture. Sur cette distance (et même jusqu'à 15 km), le vélo est une alternative crédible. En mode pliant et en combinaison avec un parking relais (P+R), le vélo peut aussi concerner les navetteurs qui doivent entrer en ville.





www.veloactif.be Tous vélo actifs!

Ils l'ont fait!

Didier LEBOUTTE - Group Development Manager - John Cockerill (Seraing)

Voilà deux ans que dans le contexte d'une réflexion sur la mise en œuvre d'un plan cafétéria, John Cockerill a décidé d'encourager la mobilité alternative et notamment le vélo. Le covid-19 a toutefois marqué un coup d'arrêt brutal de la mobilité chez nous. C'était du jamais vu ! Bâtiments vides, parkings vides, tout le monde confiné. Aujourd'hui, le télétravail s'impose au minimum deux jours par semaine et sur place, les équipes alternent pour ne pas dépasser un quota de 50% de présences.

Dès juillet, une campagne de promotion du vélo - « La reprise, c'est à vélo » - sera lancée en interne à partir des outils de communication élaborés par Tous vélo-actifs et la Cellule Mobilité de l'UWE : affiche, newsletter, banner dans la signature mail des ambassadeurs vélo qui sont, chez nous, le fer de lance du programme de sensibilisation. Avec eux, nous allons aussi mettre au point un document reprenant toutes les questions que devrait se poser une personne avant de se mettre au vélo, sorte de réflexion assistée de son nouveau projet de mobilité. Autre action phare de l'année : la possibilité donnée aux travailleurs de prendre à tout moment un leasing vélo adapté à leurs besoins. Ils iront chez leur vélociste et reviendront ensuite au service RH avec leur offre.

Mon objectif immédiat est de remettre en selle un maximum de cyclistes pour l'été et d'aider les cyclistes occasionnels à devenir petit à petit de plus en plus réguliers. Changer les mentalités en matière de mobilité est un travail de longue haleine, mais grâce au soutien de Tous vélo-actifs et de l'UWE, on s'aperçoit qu'on n'est pas seul. Nos actions (même modestes) mises bout à bout permettent de créer un bel effet de masse et, finalement, de convaincre.

Loïc DEVIGNE, HR Officer - Trasis

Trasis est une entreprise de Ans active dans le secteur des medical devices. Nous employons une centaine de personnes avec des profils très variés : informaticiens, ingénieurs chimistes, techniciens spécialisés, spécialistes financiers

Cela faisait un moment que nous réfléchissions à un plan vélo. Nous avions déjà quelques cyclistes parmi nos collaborateurs, mais durant le confinement, d'autres se sont lancés. Avec 30% du personnel habitant à moins de 10 km de l'entreprise, il y avait certainement une opportunité à saisir! La reprise post covid et le retour des beaux jours, nous a paru un bon moment pour lancer le plan vélo! Concrètement, nos collaborateurs vont pourvoir obtenir un vélo grâce à un salary sacrifice. L'avantage de la formule, c'est un coût neutre pour l'employeur et un avantage pour le travailleur puisque le coût du vélo est déduit du brut et non du net. L'option serait de s'orienter vers un prestataire avec un large catalogue parce que nous nous attendons à ce que la demande soit aussi variée que le profil de nos employés. C'est important pour nous qu'ils ait accès au vélo qui corresponde exactement à leurs envies et leurs besoins. Le lancement du projet sera accompagné de tests. Pendant une dizaine de jours, le prestataire mettra à disposition quelques modèles de vélos pour que ceux qui hésitent puissent les essayer et se faire une idée avant de se lancer. Nous allons aussi profiter de la Semaine de la Mobilité pour faire des actions et bien sûr, s'inspirer des autres entreprises.

Mathias BAGHDIKIAN, Green Mobility Officer - Engie

Soucieux de l'impact de ses activités, ENGIE promeut depuis longtemps déjà, l'utilisation des transports en commun pour ses collaborateurs. Nos bâtiments administratifs sont pour la plupart situés près des gares. C'est le cas à Bruxelles, mais également à Namur, Anvers et Gand. Aujourd'hui, 75% des collaborateurs qui travaillent à la Tour ENGIE à Bruxelles utilisent les transports en commun pour se rendre à leur travail. Ils n'étaient que 25% avant le regroupement au quartier Nord des différentes entités d'ENGIE à Bruxelles. Une centaine de collaborateurs s'y rendent quant à eux à vélo.

De plus, nous promouvons la mobilité douce via notre plan cafétéria : des vélos, électriques ou non, peuvent être choisis par les employés qui font le choix de ne pas disposer de place de parking dans le bâtiment.

L'amélioration des infrastructures relatives aux vélos dans nos bâtiments est un facteur clé pour encourager nos collègues à venir au travail via ce moyen de transport, qui est non seulement respectueux de l'environnement mais également bon pour la condition physique et mentale.

La période de confinement liée à la crise du COVID-19 renforce notre volonté de promouvoir ce moyen de transport : comme chacun peut, et a pu agir à son niveau contre la pandémie, chacun à son niveau aussi peut réduire son empreinte carbone. Dans les deux cas, c'est le bien commun qui est en jeu.

Avec la crise du COVID-19 comme catalyseur et un nombre croissant de cyclistes à Namur, ENGIE a sollicité l'Union Wallonne des Entreprises afin d'établir un diagnostic sur sa situation ainsi qu'un plan d'actions.

Nous prévoyons déjà dans les prochaines semaines d'y agrandir et de réaménager le parking vélos afin d'améliorer le confort des utilisateurs.

L'après-covid en développement durable



LES CHAMBRES WALLONNES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, DANS LA CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE QUE NOUS TRAVERSONS, ONT REMPLI, PLUS QUE JAMAIS, LEUR RÔLE DE PARTENAIRE, APPUI ET PARENT PROCHE DES ENTREPRISES. AVEC, PARMI LES SOUCIS CONSTANTS, CELUI D'APPUYER LES ACTIONS RÉSILIENTES, RÉINVENTIONS ET RENAISSANCES. ET CE, EN PLEINE COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES AUTRES OPÉRATEURS, COMME L'UWE, LEUR PARTENAIRE STRUCTUREL.

par Philippe SUINEN, Past President CCI Wallonie

e développement durable est apparu dans ce cadre comme une nécessité urgente, notamment l'apport des entreprises à celui-ci, conformément à leur vocation de base (créer de la valeur et contribuer au bien commun). Dans cet esprit, CCI Wallonie et ses fondatrices, les Chambres locales, mettent au point un programme aidant les entreprises à s'inscrire concrètement dans les Objectifs du Développement Durable (ODD), fixés lors du Sommet de Rio+ 20 et ensuite par l'Assemblée Générale de l'ONU le 25 septembre 2015.

Un certificat, organisé en coopération avec les Nations-Unies (Unitar et son antenne Cifal), stimulera les entreprises wallonnes dans la conception et la mise en œuvre de leur propre plan de développement durable. Pour de plus en plus de donneurs d'ordres et de partenaires potentiels, le développement durable constitue un élément de différenciation positive et d'attractivité. Les CCIs de Wallonie mettent la dernière main à ce programme afin de pouvoir le présenter cette année encore aux entreprises wallonnes.

Bien préparer l'«après» en se réinventant et en réinventant la Wallonie

Le programme «Développement durable» de CCI Wallonie s'inscrit dans une réflexion globale sur les lignes directrices de l'après-Covid à la lumière de la situation vécue.

De quoi procéder à une certaine réinvention de soi et de la Wallonie :

- Pérenniser l'esprit ainsi que les circuits et réalités de solidarité qui se sont faits jour.
- Faire preuve du même esprit de résilience et de solidarité en faveur du développement de la Wallonie.
- Ne plus jamais oublier la culture, son pouvoir d'humanité et d'émancipation ainsi que les gens et les activités qui la portent.
- Faire de l'avenir et donc de la prospective un bien commun à partager et élaborer collectivement.

- Assurer l'équilibre entre les circuits courts et la valorisation worldwide de nos capacités et talents à l'exportation. Dans le même esprit, diversifier géographiquement nos sources d'approvisionnement et de sous-traitance.
- Intensifier les simplifications administratives et institutionnelles.
- Pratiquer l'alliance Emploi -Développement durable.
- Considérer et faire considérer l'entreprise comme un acteur important de cette réinvention (apporteur de valeur, de sens et d'harmonie à la société.

 Faciliter l'apport des aînés à la collectivité par des missions citoyennes.



Passage de témoin à CCI Wallonie

Après 6 années d'expansion de CCI Wallonie, Philippe SUINEN a atteint la durée statutaire maximale de mandat et passe le relais à Philippe BARRAS. Celui-ci dispose d'une expérience très complète par rapport aux défis à rencontrer : secteur public de soutien aux entreprises, UWE, entreprises comme Bombardier Eurorail, Automatic Systems et Creyfs Intérim, TEC Brabant Wallon, développement urbain et universitaire (LLN), CCI Brabant Wallon...

Merci à Philippe et bienvenue à Philippe!



Un dispositif de soutien aux petites entreprises avec la collaboration des CCI

Ré-Action



LA SOGEPA, EN COLLABORATION AVEC LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU LUXEMBOURG BELGE ET DU BRABANT WALLON, COORDONNE UN NOUVEAU DISPOSITIF, «RÉ-ACTION», DESTINÉ À SOUTENIR LES PETITES STRUCTURES EN DIFFICULTÉ.

RÉ-ACTION

e nombre de faillites est élevé, en Wallonie et la crise du coronavirus n'a pas arrangé la situation. En avril, les fédérations patronales (UWE, Beci, Voka, Unizo), menaient une enquête soutenue par l'Economic Risk Management Group, la FEB, la BNB, mettant en évidence des risques de faillites plus importants pour les petites structures, souvent moins bien armées et dont la baisse d'activités avait été la plus significative.

Willy Borsus, Ministre de l'Economie wallon, qui a vivement souhaité l'outil d'accompagnement «Ré-Action» pour celles-ci, y voit un moyen de "combler un vide. Rien n'existait pour soutenir, – notamment financièrement –, les plus petites entreprises qui sont, en général, celles qui connaissent le plus de difficultés. La Wallonie veut être mobilisée pour ceux qui osent, qui créent de la valeur, de l'activité et de l'emploi!"

A la CCIBW, deux conseillers se chargeront d'épauler ces petites structures, dont

Maryline DRAELANTS, pour le Brabant
wallon et le Hainaut. De leur côté, Jean-Paul
VANDENHEEDE et Sébastien WAGELMANS,
conseillers CCILB, seront au service des
entrepreneurs des provinces de Namur et du
Luxembourg belge, pour le premier et de la
province de Liège, pour le second.

Depuis la crise de la Covid-19, vous avez dû recevoir bon nombre de dossiers ?

MD Effectivement. Début juin, les conseillers avaient déjà traité 540 dossiers, certains provenant de la Sogepa, d'autres nous arrivant par les canaux CCI, le «1890», le bouche à oreille...

En quoi consiste précisément «Ré-Action» ?

Il s'agit d'un outil d'accompagnement et de financement pour les entreprises de moins de 10 personnes. C'est, en quelque sorte, une évolution d'un dispositif qui s'appelait : «Rebond»⁽¹⁾. Quand on affirme que l'outil vient combler un vide, je nuancerais, car c'est exact, en ce qui concerne le financement, mais, pour le volet accompagnement, nous le faisions déjà avec «Rebond», analysant avec l'entrepreneur les diverses facettes de son entreprise sur les plans comptable, juridique, financier, et en lui proposant des solutions adaptées à sa situation.

L'outil comporte donc 2 volets

Oui, un volet accompagnement, pour tous ceux qui se trouvent en difficulté ou pressentent des difficultés à court ou moyen terme. L'objectif est d'aider et d'accompagner les TPE/PME tous secteurs confondus, à retrouver la voie de la continuité de leurs activités économiques ou à cesser leurs activités dans les meilleures conditions. Et un volet financement, pour les entreprises qui n'ont pas été suivies par leur banque dans le cadre d'une demande de crédit et qui ont un projet rentable.

Qui peut y prétendre?

Toutes les entreprises de moins de 10 ETP (PP, ASBL, SRL...) pour l'accompagnement. Pour le financement, uniquement les entreprises sous forme de société à responsabilité limitée.

Qui est derrière ce dispositif?

J-PV Cet outil, financé par la Région wallonne, est coordonné par la Sogepa, avec les CCI comme opérateurs de terrain. Plus précisément, la CCIBW, avec deux conseillers, couvre le Brabant wallon et le

Sur quelle durée s'étendrait le programme?

Luxembourg belge, Namur, Liège.

Hainaut et la CCI Luxembourg belge, le

Il est actuellement prévu jusqu'au mois de décembre 2022.

Certaines TPE ne connaissent pas encore ce dispositif ou ne savent pas comment procéder...

Une campagne de communication serait prévue par la Sogepa, durant l'été, via des spots radio, des capsules vidéo... Les entreprises sont aussi invitées à consulter le site de la Sogepa (www.sogepa.be/fr/re-action/introduire-demande) pour introduire une demande afin de bénéficier du dispositif.

Conseillers Ré-Action

- Maryline DRAELANTS CCIBW (Hainaut et Brabant wallon): mary.draelants@ccibw.be
- Rita BUCCELLA CCIBW (Hainaut et Brabant wallon) : rita.buccella@ccibw.be
- Jean-Paul VANDENHEEDE CCILB (Namur et Luxembourg belge) : jp.vandenheede@ccilb.be
- Sébastien WAGELMANS CCILB (province de Liège): sebastien.wagelmans@ccilb.be

Plus d'infos sur www.sogepa.be

Les principaux enseignements

L'économie wallonne à travers la crise du Covid-19



NOTRE POINT CONJONCTUREL PARU EN MARS DERNIER, AU TOUT DÉBUT DU CONFINEMENT, MONTRAIT DÉJÀ LA GRAVITÉ DE LA SITUATION. NOTRE ENQUÊTE AUPRÈS DES CHEFS D'ENTREPRISE WALLONS ÉTAIT SANS ÉQUIVOQUE : LE NIVEAU D'INQUIÉTUDE ÉTAIT INÉDIT, LE CHOC ATTENDU SUR L'ÉCONOMIE WALLONNE ÉTAIT VIOLENT ET LA RÉCESSION INÉVITABLE. RAPIDEMENT, UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL DE MONITORING A ÉTÉ MIS EN PLACE PAR L'ERMG (ECONOMIC RISK MANAGEMENT GROUP). AVEC L'AIDE DE LA BNB, NOUS AVONS MONITORÉ CHAQUE SEMAINE L'IMPACT DE LA CRISE DU COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE WALLONNE. RETOUR SUR LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE CES 10 ENOUÊTES...

par Pierre ELIAS et Jean-Christophe DEHALU

Effondrement de la demande et de l'activité économique

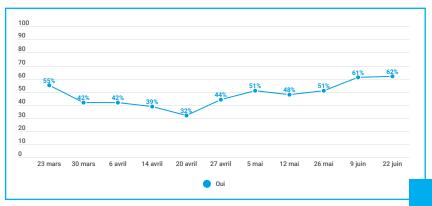
Sur l'ensemble de la période monitorée (fin mars à juin), l'activité des entreprises a diminué en moyenne de 31%! Incertitude et pessimisme ont régné en maître auprès des entrepreneurs wallons. Les indicateurs développés dans le cadre de notre enquête étaient tous dans le rouge:

- Au plus fort de la crise, 22% des entreprises étaient à l'arrêt complet;
- 4 entreprises sur 10 estimaient qu'une faillite à court terme était une réelle possibilité;
- Plus de 60% des entreprises ont eu recours au chômage temporaire.
- En termes d'investissement, une entreprise sur deux a annoncé l'intention de décaler leurs investissements à 2021, au plus tôt;
- 80% des entreprises ont constaté une baisse de leurs exportations dont plus de la moitié qui ne s'attendaient pas un

- retour à la normale de leurs activités internationales avant l'année prochaine ;
- Du côté du marché de l'emploi, nous évaluions à 50.000, le nombre de salariés wallons qui pourraient perdre leur emploi avant la fin de l'année.

La réponse des autorités à travers la crise

Comme le montre le graphique ci-dessous, l'appréciation par les entreprises des mesures de soutien public a évolué en deux phases. La première, allant du 23 mars au 20 avril, a vu l'appréciation des entreprises wallonnes très nettement se tasser, passant de 55% d'opinions favorables à 32%. C'est logique. Les premières annonces des différents gouvernements fin mars ont permis d'adresser de nombreux problèmes immédiats vécus par les entreprises. Mais leur opérationnalisation a pris du temps, notamment pour le plan fédéral de garanties bancaires et l'indemnité Covid régionale. De plus, les restrictions sanitaires étaient à cette période au plus haut, et les perspectives particulièrement sombres.







UN GRAND NOMBRE
D'ACTEURS ÉCONOMIQUES
ET SCIENTIFIQUES SONT
PARVENUS À S'ADAPTER AU
COVID-19 ET À REBONDIR EN
TROUVANT DE NOUVELLES
MÉTHODES DE TRAVAIL
ET/ OU EN RÉORIENTANT
LEUR BUSINESS POUR
LE BIEN COMMUN.

À partir de fin avril, la tendance a commencé à s'inverser, en raison notamment de la concrétisation effective des mesures annoncées précédemment, mais également des annonces complémentaires (comme l'indemnité de 2.500€ en Wallonie) et l'amélioration progressive des perspectives sur le front sanitaire. Début juin 2020, près de 2 entreprises sur 3 appréciaient positivement les mesures de soutien public.

Quel est l'enjeu aujourd'hui? La réponse des autorités fédérales et régionales a globalement été adéquate, dans un contexte inédit, faut-il le rappeler. Les enjeux des prochains mois et années seront majeurs, car la remise de la Wallonie sur les rails de la croissance est plus que jamais une nécessité. Si le sort de l'économie wallonne dépendra en grande partie des mesures budgétaires prises par l'Europe et le Fédéral et de la politique monétaire menée par la BCE, notre Région devra se doter d'un plan de relance d'une ampleur exceptionnelle.

Le plus difficile est devant nous...

Malgré une amélioration du chiffre d'affaires des entreprises depuis les mesures de déconfinement et les différents soutiens publics, certains pans de l'économie wallonne auront du mal à se relever. En effet, les dernières données d'enquête vont dans ce sens et sont assez pessimistes sur une reprise vigoureuse de l'économie comme en atteste les perspectives sur le 3^e trimestre. Les entrepreneurs wallons pensent évoluer à plus ou moins ¾ de leur niveau d'avant crise... De nombreuses entreprises sont sorties du lockdown sans liquidité (40% des entreprises ont toujours en juin des problèmes de liquidités), avec des bilans tendus et une demande faible. Pire encore, une vague de faillites et de licenciement risquent de déferler sur la région (à l'heure actuelle, 10% des entrepreneurs envisagent toujours de déposer le bilan dans les prochaines semaines).

Malgré que l'économie souffrira encore de nombreux mois de ces blessures, cette crise nous a apporté une leçon : la Wallonie est une terre de talents et de solidarité! En effet, un grand nombre d'acteurs économiques et scientifiques sont parvenus à s'adapter au covid-19 et à rebondir en trouvant de nouvelles méthodes de travail et/ ou en réorientant leur business pour le bien commun. Ces différentes initiatives individuelles ou collectives ont permis aux citoyens, aux secteurs des soins de santé et aux entreprises de faire face aux difficultés et ont atténué les impacts négatifs de cette pandémie sur l'ensemble des composantes de la région. De plus, la crise du Covid-19 a montré l'importance de garder une industrie forte sur son territoire. Les entrepreneurs seront le moteur de la relance économique pour la Wallonie et ses habitants.

Investissements étrangers

La Belgique se maintient dans le top 5 des pays européens!



POUR MAINTENIR VOIRE AUGMENTER SON ATTRACTIVITÉ, LA BELGIQUE DEVRA METTRE L'ACCENT SUR LA MOBILITÉ, LES COMPÉTENCES DIGITALES, L'INFRASTRUCTURE, LE RÉGIME FISCAL ET LES TECHNOLOGIES VERTES. AU NIVEAU RÉGIONAL, LA WALLONIE ET BRUXELLES N'ONT JAMAIS FAIT AUSSI BIEN, MÊME SI LA FLANDRE RESTE LOIN DEVANT.

n 2019 aussi, la Belgique est restée un pays attirant pour les investisseurs étrangers. L'an dernier, notre pays a accueilli 267 projets d'investissement, ce qui a permis la création de 5.401 emplois. C'est ce qui ressort du Baromètre de l'Attractivité belge, une étude annuelle d'EY qui mesure l'attractivité de la Belgique comme lieu d'investissement. La Belgique conserve ainsi sa place dans le Top 5 des pays européens qui attirent le plus d'investissements étrangers, derrière la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Espagne. Mais il y a un revers à la médaille, car la perception des investisseurs étrangers quant à l'attractivité future de la Belgique n'a jamais été aussi faible. La crise du Covid-19 ne fait bien sûr que renforcer les inquiétudes : au niveau européen, 9 entreprises sur 10 prévoient de diminuer, reporter ou supprimer leurs projets d'investissement. Plus que jamais, les différents gouvernements de notre pays vont devoir adopter des mesures fortes de soutien aux entreprises s'ils veulent continuer à attirer des investisseurs étrangers.

Après une année record en 2018, la Belgique est parvenue à maintenir quasiment le même niveau d'investissements étrangers en 2019. L'an dernier, la Belgique a accueilli 267 nouveaux projets d'investissement, soit une légère diminution de 4% par rapport à 2018.

Un élément particulièrement encourageant est le fait que la Belgique n'a jamais attiré autant de nouveaux investissements étrangers. Sur les 267 projets enregistrés en 2019, 197 sont des projets entièrement nouveaux, tandis que les autres sont des extensions de projets existants. "Même si la perception de l'attractivité de notre pays pour les investisseurs étrangers peut donner une image assez sombre, les chiffres réels d'investissement demeurent très bons pour un petit pays comme la Belgique. Le fait qu'il n'y ait jamais eu autant de nouveaux projets d'investissement qu'en 2019 démontre que nous sommes en réalité en meilleure position que l'année dernière et qu'une base solide a été créée pour la croissance dans les années à venir", souligne Marie-Laure Moreau, partner chez EY Belgique.

Les investissements britanniques en forte hausse

Dans le classement européen des investissements étrangers, la Belgique maintient sa place au cinquième rang, laissant une nouvelle fois les Pays-Bas derrière elle. Pour la première fois, c'est la France qui prend la tête du classement en 2019, enregistrant une progression de 17% en 2019 pour atteindre un total de 1.197 investissements étrangers sur son territoire, soit une part de marché de près de 20% à l'échelle de l'Europe. Juste derrière elle, on retrouve le Royaume-Uni, qui enregistre une performance solide malgré le Brexit avec 1.109 investissements étrangers, et l'Allemagne, en léger recul avec 971 projets d'investissement.

En 2019, ce sont une nouvelle fois les États-Unis qui ont été les champions de l'investissement en Belgique, avec un total de 45 projets. Ils sont talonnés de près par la France, qui se classe deuxième avec 42 projets. À noter la remarquable progression du Royaume-Uni, qui continue à trouver la Belgique particulièrement attrayante: les investissements britanniques dans notre pays sont passés de 13 en 2017 à 25 en 2018 et même 34 en 2019. Les Pays-Bas et l'Allemagne complètent le top 5, avec respectivement 28 et 24 investissements en Belgique l'année dernière. A noter que ces cinq pays ont représenté 65% de tous les investissements étrangers dans notre pays en 2019.

Le Baromètre de l'Attractivité belge fait apparaître que ce sont principalement trois activités qui ont attiré un grand nombre d'investissements en 2019 : le secteur de la vente et du marketing est largement en tête avec 105 projets, suivi par l'industrie manufacturière avec 60 projets et la logistique avec 51 projets. Ces trois secteurs ont représenté plus de 80% des investissements étrangers réalisés en Belgique l'an dernier.





AU NIVEAU
DES CHIFFRES
D'INVESTISSEMENT
RÉELS, LA WALLONIE
N'A JAMAIS FAIT AUSSI
BIEN, AVEC 64 PROJETS
D'INVESTISSEMENT
EN 2019, CE QUI
REPRÉSENTE UNE
PROGRESSION DE 33%.

Chiffres records pour la Wallonie, mais la Flandre reste de loin la plus attractive

En ce qui concerne les chiffres par région, on constate une grande différence entre réalité et perception dans le Baromètre de l'Attractivité 2020. Au niveau des chiffres d'investissement réels, la Wallonie et Bruxelles n'ont jamais fait aussi bien, avec respectivement 64 et 76 projets d'investissement en 2019, ce qui représente une progression de 33% pour la Wallonie et de 25% pour Bruxelles. En termes de création d'emplois par projet, la Flandre et la Wallonie continuent de maintenir la forte tendance de +27 emplois par projet, tandis que les projets bruxellois ne créent pratiquement pas d'emplois. Malgré un recul de 24% par rapport à 2018, la Flandre reste quant à elle la région qui attire le plus d'investissements étrangers en Belgique.

L'image est radicalement différente lorsqu'on regarde les chiffres de l'enquête de perception. On y constate que la Flandre a renforcé sa position de région la plus attractive de Belgique (50% en 2020 contre 40% en 2019), tandis que Bruxelles reste à la deuxième place (31% en 2020 contre 39% en 2019) et que la Wallonie enregistre un recul important.

Comme le souligne Marie-Laure Moreau, "chaque investissement est toujours intéressant, mais il y a une spécificité en Wallonie: ce sont majoritairement les investissements d'expansion qui boostent l'emploi. C'est ce que l'on voit clairement. notamment dans les entreprises du secteur pharmaceutique et des biotechs, qui une fois implantées continuent à investir en Wallonie. C'est aussi le cas de Google, par exemple. Attirer des géants qui s'inscrivent aussi clairement dans la durée en investissant d'année en année, c'est une bonne chose. La sidérurgie et l'agroalimentaire offrent d'autres exemples de ce type de stratégie". Ceci explique, selon EY, "que la plupart des investissements annoncés l'année passée en Wallonie sont en fait des extensions de projets existants, il ne s'agit pas de nouvelles entreprises qui découvriraient les mille et une vertus de la Wallonie. Et ça, c'est tout de même une petite faiblesse". Pour Marie-Laure Moreau, "c'est donc toujours mieux d'attirer de nouveaux investisseurs, parce que quand on attire de nouveaux investisseurs, on a une sorte d'effet boule de neige".

L'impact du Covid-19 est clairement une autre source d'inquiétude

Au niveau européen, une étude supplémentaire menée par EY en avril 2020

révèle que la pandémie de coronavirus a un impact très fort sur les futurs investissements étrangers. Seules 11% des entreprises interrogées pensent que le Covid-19 ne va rien changer à leurs plans d'investissement en 2020. Dans le même temps, 51% des entreprises s'attendent à une légère diminution, 15% s'attendent à une diminution substantielle et 23% prévoient de reporter complètement les nouveaux projets jusqu'en 2021. Le Covid-19 a aussi un impact sur les projets annoncés en 2019, puisque 25% de ces projets sont retardés et 10% sont annulés.

Cette situation inédite réclame des gestes forts de la part des différents aouvernements en Belgique.

Confirmation du côté de l'UWE: "La crise du Coronavirus va provoquer de nouveaux équilibres macroéconomiques. Il semble aujourd'hui évident qu'une série d'activités économiques seront amenées à se réinventer afin de rendre notre tissu économique plus résilient. En effet, on parle de plus en plus de réindustrialisation, de relocalisation de l'activité ou encore de diversification des chaînes et sources d'approvisionnement, des messages déjà véhiculés depuis plusieurs années par l'UWE", dit Olivier de Wasseige, Administrateur délégué et Directeur général de l'Union Wallonne des Entreprises.

→ SUITE EN PAGE 26

→ SUITE DE LA PAGE 25



LA CRISE DU CORONAVIRUS VA PROVOQUER DE NOUVEAUX ÉQUILIBRES MACROÉCONOMIQUES. IL SEMBLE AUJOURD'HUI ÉVIDENT QU'UNE SÉRIE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SERONT AMENÉES À SE RÉINVENTER AFIN DE RENDRE NOTRE TISSU ÉCONOMIQUE PLUS RÉSILIENT.

Olivier de WASSEIGE, Administrateur délégué de l'UWE

La mobilité, la fiscalité et la stabilité politique seront aŭssi des facteurs décisifs

La mobilité est aussi un facteur qui joue un rôle très important dans la décision d'investir dans un pays plutôt qu'un autre. Les chiffres du Baromètre 2020 montrent une amélioration encourageante de la perception de la qualité de la mobilité dans notre pays, mais pour Marie-Laure Moreau, partner chez EY Belgique, il faut aller encore un pas plus loin. "Avec la perturbation créée par la pandémie de coronavirus, les entreprises vont chercher à diminuer les risques pour leurs chaînes d'approvisionnement en élargissant leurs options logistiques. Si la localisation de la Belgique devrait lui permettre de rester une plaque tournante en Europe, l'amélioration de ses infrastructures de transport va devenir de plus en plus importante", dit-elle.

Le Baromètre de cette année révèle par ailleurs le retour à l'avant-plan de l'impôt des sociétés et le coût de la main-d'œuvre comme facteurs décisifs dans les décisions d'investissement. Près de la moitié des personnes interrogées déclarent que le niveau de fiscalité des entreprises a une influence significative sur leurs projets d'investissement dans notre pays. Logiquement, un grand nombre d'entreprises interrogées estiment dès lors que la réduction de la fiscalité (y compris sur le travail) devrait être une

des principales priorités de la Belgique pour

améliorer sa compétitivité, au même titre que le développement de l'éducation et des compétences, ainsi que du soutien à l'industrie technologique et à l'innovation.

Les principaux risques pour l'attractivité de la Belgique au cours des trois prochaines années sont le coût du travail (47%), suivi par l'instabilité politique, réglementaire et administrative (38%) et le niveau ainsi que la complexité de la fiscalité (37%). L'instabilité politique est particulièrement préoccupante pour les entreprises déjà établies en Belgique (47% contre 23% pour les entreprises n'ayant pas de siège en Belgique).

Les technologies vertes : une énorme opportunité à saisir

L'une des tendances les plus significatives qui se dégagent du Baromètre de l'Attractivité de cette année est l'importance croissante des technologies vertes.

Près d'un tiers (30%) des personnes interrogées considèrent que le secteur des technologies propres et des énergies renouvelables sera le principal moteur de la croissance de la Belgique dans les années à venir, devant les services aux entreprises (27%) et l'économie numérique (23%). L'année dernière, les technologies vertes n'étaient classées qu'en cinquième position.

Le soutien à ces technologies vertes est devenu un élément essentiel pour les investisseurs étrangers, puisque deux tiers des personnes interrogées déclarent qu'elles jouent un rôle important dans leurs décisions d'investissement.

"Si les gouvernements apportent le soutien nécessaire et si les investissements dans ce secteur continuent à augmenter, la Belgique pourrait s'imposer comme un leader dans le domaine des technologies vertes, encore plus si elle parvient à lier le développement de celles-ci au virus Covid-19. La poursuite du soutien aux technologies vertes pourrait faire de celles-ci une grande opportunité pour la Belgique", conclut Marie-Laure Moreau, partner chez EY Belgique.



Le "Baromètre de l'Attractivité belge 2020" peut être téléchargé sur www.ey.com/fr_be.

Découvrez nos pages internet dédiées!

www.uwe.be/coronavirus



LA CRISE DU CORONAVIRUS A FORTEMENT IMPACTÉ L'ÉCONOMIE WALLONNE ET LA VIE DES ENTREPRISES. DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE, UNE QUANTITÉ TRÈS IMPORTANTE D'INFORMATIONS TOUCHANT AU MONDE DE L'ENTREPRISE A ÉTÉ GÉNÉRÉE ET DIFFUSÉE PAR DE NOMBREUX INTERLOCUTEURS PUBLICS ET PRIVÉS.



UWE a été une des premières à créer une page spéciale sur son site et à y détailler les informations utiles pour ses membres mais aussi en y lançant une plateforme pionnière d'initiatives solidaires des entreprises wallonnes.

Presque chaque jour, des informations ont été ajoutées, des mesures gouvernementales étaient modifiées en fonction des évolutions de la situation, des initiatives nouvelles étaient répertoriées, des décisions publiques étaient précisées...

Ces ajouts et modifications devenaient, par leur nombre et la fréquence des interventions sur cette page, moins évidents à retrouver pour les utilisateurs du site.

C'est pour cette raison que l'UWE a décidé de revoir complètement sa page spéciale Coronavirus, qui est à présent divisée en six blocs.

- 1. Les mesures d'aides destinées aux entreprises
- 2. Les outils pratiques pour aider au redémarrage
- 3. Les prises de position et actions de communication de l'UWE durant cette crise
- 4. Les sources officielles
- 5. Les initiatives solidaires
- 6. Les commandes de masques.

Grâce à la refonte de la section du site web dédiée à la crise, l'UWE souhaite comme toujours donner la meilleure et la plus accessible des informations à ses membres.

Retrouvez ces pages spéciales sur : www.uwe.be/coronavirus

Retour sur l'initiative solidaire de l'UWE

Haut les masques!



CE 18 MARS 2020, LA BELGIQUE ÉTAIT PLONGÉE DANS UN CONFINEMENT QUI ALLAIT IMPACTER TANT LES CITOYENS QUE LES ENTREPRISES. POUR FAIRE FACE À LA PROPAGATION DU COVID-19, LES AUTORITÉS DU PAYS PRENAIENT LA DIFFICILE DÉCISION DE RÉDUIRE DRASTIQUEMENT LES MOUVEMENTS DE PERSONNES ET DE BIENS. SI LA DÉCISION ÉTAIT INCONTESTABLE D'UN POINT DE VUE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, ELLE ENTRAÎNAIT BIEN ENTENDU DES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES MAJEURES POUR DE NOMBREUSES ENTREPRISES. AU CŒUR DE CONFINEMENT, ET SOUHAITANT ANTICIPER UNE REPRISE QUI S'ESQUISSAIT, L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES A PRIS L'INITIATIVE D'ORGANISER UNE VASTE OPÉRATION D'ACHATS GROUPÉS DE MASQUES CHIRURGICAUX ET CE, DE MANIÈRE TOTALEMENT BÉNÉVOLE.

par Samuël SAELENS

nitiative pionnière et inédite à ce moment de la crise, cette opération traduisait la volonté permanente de l'UWE durant cette période d'être aux côtés des entreprises, de la plus petite à la plus grande, afin de les aider à maintenir leurs activités ou à les reprendre au plus vite, tout en assurant la sécurité de leur personnel. Des discussions avec les cabinets ministériels jusque sur le terrain avec cette commande de masques, l'équipe de l'UWE était (et est toujours) sur tous les fronts pour défendre les entreprises de Wallonie.

Plus de 2.500 entreprises ont répondu à l'appel de l'UWE et près de 1.000 d'entre elles ont confirmé leurs besoins par des bons de commande portant le total à 3.000.000 de masques chirurgicaux (3PLY) et 600.000 masques FFP2 pour les premières semaines! L'attente était énorme tout autant que le défi qu'elle entraînait.

Grâce au professionnalisme et à l'enthousiasme sans faille de Philippe Masset, Bernard Delvaux, Denis Duquesne, Denis Mikolajczak mais aussi, pour l'ABCAL (Association Belge des Cadres d'Achat et de Logistique), de Dominique Vangermeersch, Emmanuel Stenier et Willy Glaude soutenus par une équipe UWE surmotivée, la livraison de ces masques est aujourd'hui terminée non sans avoir traversé de nombreuses difficultés de toutes natures liées au produit concerné (si banal en temps normal mais objet de

toutes les convoitises et supercheries en ces temps chamboulés), au challenge de la logistique et à la complexité administrative de la réglementation sanitaire.

L'ambition de l'UWE était d'être un intermédiaire sur le moyen terme pour les commandes de ces masques. Les évolutions du marché mondial du masque et la disponibilité de filières sérieuses directes l'ont conduite désormais à procéder différemment.

Pour toutes les entreprises, qu'elles aient été en contact avec nous ou non, l'UWE a négocié avec quelques partenaires des conditions destinées aux entreprises. La liste de ces partenaires et les modalités de commandes chez chacun d'entre eux pour les entreprises est désormais disponible sur la page www.uwe.be/coronavirus/masques. D'autres partenaires sont également proposés mais pour lesquels aucune négociation avec l'UWE n'a eu lieu.

Après avoir lancé cette dynamique, l'UWE a considéré en effet qu'il fallait laisser ce marché s'organiser de manière naturelle et directe.

L'UWE tient à remercier très chaleureusement toutes les entreprises qui ont participé à cette commande, l'équipe qui a mené ce projet et leurs employeurs et enfin l'entreprise Odoo qui avait entamé des développements pour une amélioration du processus. Nos plus vifs remerciements à chacun d'entre elles et eux.

Et comme l'opération avait pour but de rendre un vrai service aux entreprises durant cette crise, nous leur laissons la parole en guise de conclusion au travers de quelques témoignages très sympathiques.



"Merci beaucoup pour l'ensemble des démarches réalisées pour nous faciliter l'achat et la livraison des masques chirurgicaux. C'est top!"

"Ce soutien, cette aide et ces informations nous sont vraiment précieux. Mille et mille mercis!"

"Je souhaite vous féliciter et vous remercier pour cette initiative. J'ai bien reçu mes premiers masques comme prévu. Le suivi de votre équipe a été très efficace, diligent et cordial".

"Courage pour le traitement des 99.988.996 autres mails dans votre boîte à mails".

"Un grand merci à tous ceux qui ont été impliqués dans cette organisation qui n'a pas dû être simple".

"Un immense merci pour votre engagement à toute épreuve à longueur d'année... et encore plus en «surrégime» durant cette période pas évidente".

"Je tiens à vous remercier chaleureusement pour cette initiative efficace et désintéressée. C'est une belle preuve de solidarité et votre sortie est tout aussi élégante. Un grand merci !"

"Bravo, merci et félicitations pour tout ce que vous faites pour les entreprises wallonnes!"





PLUS DE 2.500 ENTREPRISES ONT RÉPONDU À L'APPEL DE L'UWE ET PRÈS DE 1.000 D'ENTRE **ELLES ONT CONFIRMÉ LEURS BESOINS** PAR DES BONS DE **COMMANDE PORTANT** LE TOTAL À 3.000.000 **DE MASQUES CHIRURGICAUX** (3PLY) ET 600.000 **MASQUES FFP2 POUR** LES PREMIÈRES **SEMAINES!**

Solidarite@UWE.be: rassemblons les initiatives solidaires!

La période de crise inédite que nous connaissons bouleverse notre quotidien. Des initiatives solidaires et porteuses d'espoir émanant de citoyens et d'entreprises belges se multiplient. Ensemble, par l'effort collectif et la coopération, nous pourrons faire face aux difficultés et tenter d'atténuer les impacts déjà lourds de cette pandémie.

L'UWE, en tant qu'organisation d'employeurs, souhaite apporter sa pierre à l'édifice en donnant de la visibilité aux gestes qui ont été posés et aux volontés d'échanges portées par des entreprises.

C'est pourquoi elle a lancé, dès le début de la crise, un triple appel à manifestation :

- Si vous êtes prêts à contribuer à des projets collectifs de production, de recherche ou de service pour faire face à la crise (production d'EPI, de gels, d'appareillages médicaux, etc.);
- Si vous êtes en recherche de ressources matérielles ou humaines pour assurer la continuité de votre activité et souhaitez lancer un appel à la solidarité ;
- Si vous avez contribué, d'une façon ou d'une autre, à la lutte contre le coronavirus et à ses conséquences sanitaires, sociales ou économiques (p.ex. dons de masques/d'équipement, soutien financier, mise à disposition de hardware/ software, réorientation de la production, nouvelles fonctionnalités à une application ou un software existant, soutien opérationnel...).

Envoyez un email à solidarite@uwe.be en expliquant (même de façon brève) vos initiatives, besoins ou apports potentiels. Nous mettrons tout en œuvre pour diffuser et relayer ces initiatives positives pour faire face ensemble à la crise inédite à laquelle nous sommes confrontés. Nous espérons que cette modeste initiative y contribuera.

Toutes les informations récoltées seront publiées au fur et à mesure sur : www.uwe.be/solidarite-uwe



Effet de mode ou véritable opportunité pour les employeurs ?

Le Télétravail



DANS SON ALLOCUTION DU 17 MARS 2020, SOPHIE WILMÈS ANNONÇA LES MESURES DE CONFINEMENT AFIN D'ENRAYER L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS ET L'OBLIGATION POUR LES ENTREPRISES LE POUVANT DE METTRE LEURS TRAVAILLEURS EN TÉLÉTRAVAIL ET POUR LES ENTREPRISES NE POUVANT ASSURER LE RESPECT DES NOUVELLES NORMES SANITAIRES DE PUREMENT ET SIMPLEMENT FERMER LEURS PORTES. NOUS VOILÀ PROJETÉS À NOTRE INSU DANS UNE AUTRE DIMENSION DIGNE DU DERNIER SPIELBERG SUR UN MONDE POSTAPOCALYPTIQUE OÙ L'ORDRE ÉTABLI EST RENVERSÉ, LES RUES ET BÂTIMENTS SONT DÉSERTS, LES MAGASINS SONT VIDÉS DE TOUTES SORTES DE DENRÉES ALIMENTAIRES ET NON-ALIMENTAIRES.

par Florie THOMAS

I aucuns parlent d'un avant et d'un après et ce, dans toutes les sphères de notre vie. Pour votre entreprise aussi, ce fut sans doute un tournant. Vous avez dû vous adapter et accélérer votre digitalisation, en particulier dans l'organisation du travail et dans le mode de management pour éviter l'arrêt de vos activités. "Comment fonctionner avec une équipe dispersée aux 4 coins de la Wallonie ou de la Belgique ? Comment garder le contrôle de la productivité de son personnel à distance et par écrans interposés? Comment garder une équipe motivée et soudée ?". Ce furent autant de questions pouvant constituer les freins (psychologiques) d'une implémentation du télétravail dans l'entreprise.

Ce confinement fut l'occasion de remettre en perspectives les croyances relatives au télétravail et les résultats sont là ! Dans une enquête menée conjointement par SD Worx et l'UWE auprès de 222 entreprises durant la première quinzaine de juin, 9 employeurs sur 10 expriment leur souhait d'augmenter les possibilités de télétravail.

Malgré la situation de confinement et de télétravail imposée, l'expérience s'est révélée positive. Pour Olivier de Wasseige, Administrateur délégué de l'Union Wallonne des Entreprises : "C'est une évolution majeure, rarement vue auparavant. L'étude démontre



La prochaine **Journée Nationale du Télétravail** aura lieu le **22 septembre 2020**

que non seulement les collaborateurs sont demandeurs, mais aussi que d'un point de vue managérial, les employeurs en voient les bénéfices. Selon 92% des entreprises wallonnes interrogées, le télétravail se déroule aussi bien, voire mieux que prévu".

Quel est le point d'attention principal et la recommandation formulés par les entreprises sur ce mode d'organisation? "Au niveau des points d'attention, l'enquête a mis en évidence la nécessité de mettre en place une infrastructure IT adaptée, de préparer les collaborateurs et les dirigeants à cette évolution dans l'organisation du travail avec un management reposant sur des objectifs et à cultiver la confiance à l'égard de la culture d'entreprise.

Une fois ces balises mises en place, le bien-être et l'équilibre vie professionnelle / vie privée des collaborateurs sont les principales raisons pour lesquelles les employeurs mettent en place le télétravail au sein de leur organisation. Le télétravail est en effet reconnu comme un facteur de bien-être, de motivation et d'autonomie pour 80% des employeurs. Nous constatons que les employeurs souhaitent également par ce biais réduire le stress lié aux embouteillages et jouer un rôle pour une meilleure mobilité dans notre pays", conclut Olivier de Wasseige.

Intéressé par plus d'information ? L'UWE et ses partenaires organisent régulièrement des webinaires sur les thématiques afférentes. Vous pouvez nous suivre sur nos réseaux sociaux ou vous abonner à notre UWENews.

Comment la crise nous inspire-t-elle?

Manager autrement



CETTE CRISE DE LA COVID-19 MODIFIE PROFONDÉMENT NOS MODES DE PENSÉES ET NOS PRATIQUES MANAGÉRIALES. COMMENT LES DIRIGEANTS ONT-ILS GÉRÉ L'ÉMERGENCE DE CETTE CRISE ? COMMENT SAISIR CETTE OPPORTUNITÉ POUR TRANSFORMER DURABLEMENT LA GESTION DE NOS ORGANISATIONS ? C'ÉTAIT LA THÉMATIQUE DU PREMIER WEBINAIRE ORGANISÉ PAR "ENTREPRISE EN MARCHE", LE PROJET D'INNOVATION

par Lisa LOMBARDI

MANAGÉRIALE COORDONNÉ PAR L'UWE.

omment les managers ont vécu l'émergence de la crise ?
Trois chefs d'entreprise wallons ont donné leur point de vue : François Héroufosse, Directeur général de Wagralim, Caroline Decamps, Directrice générale d'IDEA et Fabienne Bryskere, CEO du Groupe Mestdagh.

"Ce confinement a été ressenti comme une cassure, témoigne François Héroufosse. Nous avons assez vite réalisé que nous allions devoir changer nos pratiques de travail et nos façons de fonctionner. De façon générale, on a dû reconfigurer les interactions tant en interne qu'en externe. On a aussi été attentifs à moduler la fréquence et l'intensité de ces interactions car on sait que les vidéoconférences sont très épuisantes. Mais plus que jamais, nous avons misé sur l'établissement au sein de l'équipe d'une relation de confiance, sur les remontées de feedback, sur la réflexion collective..."

Fabienne Bryskere a quant à elle été plongée dans la crise quelques jours seulement après son entrée en fonction : "Dès mon arrivée, j'ai mis en place un Comité de crise transversal et j'ai commencé à me renseigner auprès de médecins afin de juger de la gravité de la situation. Dès lors, nous étions prêts lorsque le confinement a été annoncé. L'anticipation a donc été la clé chez nous. Mais nous n'avions pas prévu l'ampleur que cette crise allait avoir sur le niveau de consommation des clients, ce qui nous a rapidement amenés à une période de suractivité. Mais j'ai été admirative de l'engagement et de la capacité de nos équipes sur le terrain à faire face à cette situation inédite".

L'impact de la crise sur la posture de manager

Pour Caroline Decamps, le rôle du manager doit être de garantir l'harmonie: "Le manager est en quelque sorte le chef d'orchestre qui garantit l'harmonie des décisions qui sont prises. Il doit définir le cadre puis laisser l'autonomie au sein de ce cadre".

Fabienne Bryskere complète: "La clé, c'est de faire confiance dans le day-to-day et laisser les collaborateurs prendre des responsabilités. Ce qui n'est pas toujours évident car en tant qu'administrateur délégué, on doit aussi assumer une responsabilité juridique vis-àvis du personnel, notamment en termes de sécurité sanitaire. Un autre élément important du rôle de manager est de «préparer le coup d'après ». Enfin, il est crucial pour un CEO en cette période de crise d'être sur le terrain et de remercier les collaborateurs, soutenir le personnel qui a énormément travaillé, comprendre leurs craintes... Je constate que c'est fortement apprécié de leur part".

"La coopération va devenir la valeur essentielle pour s'en sortir"

Selon Dominique Bourg, philosophe et Professeur à l'Université de Lausanne, ce type de situation va se répéter au cours des prochaines années : "A partir du moment où le milieu va devenir plus exigeant, la coopération va devenir la valeur essentielle pour s'en sortir et nous allons remettre en cause la notion de pure compétitivité, qui va à l'encontre du fonctionnement

L'ENTREPRISE EN MARCHE

Inventons l'organisation du futur

du vivant depuis des millions d'années. Les finalités sociales et l'utilité des entreprises vont devenir prégnantes et on va en tenir de plus en plus compte".

Jacques Crahay, Président de l'UWE, conclut: "Les témoignages de CEOs ont mis en avant un regain d'autonomie et un renforcement de la communication bidirectionnelle au sein des entreprises. Il faudra absolument évaluer ce qui a bien fonctionné et consolider ces acquis du changement – qu'ils soient collectifs ou individuels – dans les prochaines semaines et les prochains mois".

Une des principales leçons que l'on peut retenir de cette crise est que le manager qui met l'humain au centre de l'organisation est gagnant! Privilégier l'intelligence collective, responsabiliser ses collaborateurs, leur accorder autonomie et confiance induisent de nombreux effets positifs qui prennent tout leur sens en cette période de crise. Bien entendu, cette dynamique managériale demande parfois de repenser complètement l'organisation, sa gouvernance ou sa raison d'être et nécessite de bien s'entourer pour ne pas «perdre le nord». Au sein de l'équipe d'Entreprise en Marche, nous sommes convaincus que c'est un pari à prendre pour transformer durablement la gestion de nos organisations!

Retrouvez le compte-rendu complet et un replay du webinaire sur le site www.entrepriseenmarche.be



Marché de l'emploi

Offrir des perspectives aux publics fragilisés ou issus de la diversité!



CRISE DU COVID-19 OBLIGE, LES MAUVAISES NOUVELLES SE SUCCÈDENT POUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI, MAIS IL EN FAUT BEAUCOUP PLUS POUR DÉCOURAGER L'ASBL BE.FACE, QUI DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES EST HABITUÉE À RELEVER DE FAMEUX DÉFIS. POUR CE RÉSEAU D'ENTREPRISES QUI ŒUVRENT ENSEMBLE À L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DE PUBLICS FRAGILISÉS OU ISSUS DE LA DIVERSITÉ, L'HEURE EST PLUS QUE JAMAIS À LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE.

par Yves-Etienne MASSART

étendue exacte des conséquences de la crise sanitaire reste une inconnue majeure. Si des dizaines de milliers de personnes ont perdu leur emploi, il est clair que trouver son premier job sera, dans ces circonstances, un défi majeur pour les nouveaux diplômés, a fortiori s'ils proviennent de milieux défavorisés. En effet, leur isolement social aura encore pris de l'ampleur pendant cette longue période de confinement. Tous les acteurs en sont conscients et personne ne veut entendre parler de génération sacrifiée.

La vocation de Be.Face, c'est d'être sur le terrain. Comme le rappellent deux de ses chevilles ouvrières, Norma Di Niro et Christine Dawance, "la diversité et l'inclusion sont au cœur de nos préoccupations et de nos activités, et nous encourageons nos entreprises membres et leurs employés à y participer activement. Be.Face assure la liaison entre ses entreprises membres et les acteurs de terrain, bénéficiaires des activités entreprises, tels que les universités, les hautes écoles, les écoles, les CPAS, les Maisons de Quartier et autres associations".

Be. Face regroupe plusieurs dizaines d'entreprises qui ont décidé de mutualiser leurs moyens et leurs expertises en proposant à leur personnel de s'impliquer, concrètement, sur le terrain, auprès de publics moins favorisés. Objectif: assurer plus de diversité dans le monde du travail. "Concrètement, les mentors de nos entreprises membres rencontrent par exemple des étudiants universitaires et les aident à se préparer en vue de leur arrivée prochaine sur le marché du travail". » Et cela fonctionne : "Depuis 2013, le programme Bright Future a évolué jusqu'à accueillir près de 100 étudiants par an. L'objectif a été atteint grâce aux efforts des entreprises membres et des représentants des universités et hautes écoles mais aussi grâce à divers financements".

Comme le précisent ses membres fondateurs, l'engagement bénévole des entreprises veut participer à la construction d'une société plus responsable et solidaire. Comment ? En ciblant les étudiants inscrits en 3º Bachelier ou en Master 1 ou 2, étudiants issus de milieu fragilisés et en jouant pour eux le rôle de personne-ressource, que ce soit en leur donnant des conseils en matière d'études et d'orientation, en leur communiquant les attentes des entreprises et leurs pratiques, en leur apportant une meilleure

connaissance des débouchés et des métiers, en les aidant à développer leur réseau professionnel, en facilitant les échanges avec les personnes ayant le même profil professionnel, en permettant le contact avec des experts, collègues, collaborateurs, ou encore en leur apportant le soutien d'un professionnel de terrain expérimenté.

Exemple vécu par Laurence Herbelin, Office & Organization Officer chez Ethias: "J'ai rencontré Coralie il y a plus d'un an et demi maintenant. A cette époque, elle devait s'orienter et choisir les options de son Master. Nous avions en commun le même parcours scolaire jusque-là et cela nous a rapprochées. Coralie et moi, nous nous rencontrions tous les mois pour papoter, parfois discuter de tout et de rien parfois d'actualité qui l'inquiétait ou sur laquelle elle devait faire des choix. Ce petit rituel nous a permis de mieux nous connaître. J'ai eu l'opportunité de montrer pendant une journée le travail que j'effectuais avec mon équipe. Puis nous avons parlé des stages et de l'enjeu de ce dernier comme réelle plus-value sur un CV. Elle a fait un choix par elle-même judicieux. J'ai toujours essayé de la rassurer dans ses choix". » Ces derniers mois, mentor et mentorée ont espacé leurs rencontres, mais le contact est loin d'être rompu.



66

DEPUIS 2013, LE PROGRAMME BRIGHT FUTURE A ÉVOLUÉ JUSQU'À ACCUEILLIR PRÈS DE 100 ÉTUDIANTS PAR AN. OBJECTIF ATTEINT GRÂCE, NOTAMMENT, AUX EFFORTS DES ENTREPRISES MEMBRES.

"C'est une belle rencontre et je pense que maintenant Coralie a toutes les cartes en main pour se lancer dans la vie active avec un bon diplôme. J'espère qu'elle sait que je serai toujours là si elle a besoin d'un conseil, d'une oreille attentive même si notre cycle de mentoring est terminé..."

Ce mentoring se veut parfois très concret dans l'accompagnement, allant jusqu'au décryptage des offres d'emplois, la préparation aux entretiens d'embauche et la rédaction d'un CV adapté.

L'occasion, pour les entreprises, de mobiliser plusieurs expertises en interne. Avec de belles satisfactions à la clé, comme le souligne Jacques Spelkens, Head of CSR Benelux d'Engie: "En tant que Manager en charge de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise pour le Groupe ENGIE au Benelux, et comme professeur à l'ICHEC et à l'EDHEC,

J'ai toujours été convaincu de la nécessité de faire profiter de mon expérience des jeunes élèves et étudiants issus de milieux socioéconomiques moins favorisés à mieux se préparer à leurs formations et recherches d'emplois durables. L'isolement social s'est accru durant la période de crise sanitaire, et avec lui les difficultés pour ces jeunes de savoir quels trajets effectuer vers leur inclusion professionnelle. Le Programme «Bright Future» leur fournit l'opportunité de côtoyer des professionnels qui partagent leurs expertises, réseaux et contacts pour faciliter l'accès à un emploi durable : le mentorat prend ici tout son sens!"

Autre exemple parlant, celui vécu par Thierry Duquesne, avocat au cabinet NautaDutilh, qui est bien placé pour savoir que les études de droit permettent d'envisager un grand nombre de professions. "Se lancer dans des études de droit peut dès lors être rassurant. A contrario,

cette diversité peut également faire peur, ne sachant pas vraiment les spécificités de chaque profession juridique (avocat, juge, juriste, etc.). C'est précisément pour accompagner des étudiants en droit, parfois perdus dans ce dédale de fonctions, que j'ai choisi d'être mentor. Mon expérience d'avocat au sein d'un cabinet d'affaires m'a permis de partager avec ma mentee toutes les options qui s'offraient à elle et de la guider dans les choix qu'elle devait réaliser.

Ce programme paraît encore plus utile aujourd'hui, dès lors qu'il me semble indispensable de réfléchir à son orientation professionnelle durant ses études afin d'avoir un profil recherché d'ici un an ou deux. Le profit de ma mentee était juste remarquable". Résultat, il l'a présentée à ses associés. Et l'histoire ne s'arrête pas là, puisqu'elle rejoint le cabinet début septembre.

Bright Future

Bright Future est un programme de mentoring gratuit pour les étudiants talentueux pour faciliter leur transition entre études supérieures et emploi. Des cadres et dirigeants d'entreprises et d'associations y guident des étudiants motivés vers une meilleure connaissance du monde du travail.

Vous êtes cadres, managers d'entreprise ou d'association? Vous pouvez transmettre votre expérience et votre connaissance du monde du travail à des étudiants issus de milieux moins favorisés. L'occasion de soutenir des étudiants talentueux et motivés par la rencontre de professionnels de divers secteurs pour leur permettre la découverte du milieu professionnel, d'offrir un soutien méthodologique et un accompagnement dans la prise de décisions, de faciliter le lancement de leur vie professionnelle et également de développer leur réseau.

Réponse globale de la CE

Comment la recherche européenne contribue à l'effort mondial?



DEPUIS LE DÉBUT DE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS, LA COMMISSION EUROPÉENNE A LANCÉ PLUSIEURS ACTIONS SPÉCIFIQUES POUR LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS ET SOUTENIR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION. DÉBUT MAI, LORS DU MARATHON DES DONATEURS QU'ELLE ORGANISAIT DANS LE CADRE DE LA *RÉPONSE MONDIALE AU CORONAVIRUS*, LA COMMISSION EUROPÉENNE A ANNONCÉ UN APPORT D'UN MILLIARD D'EUROS DU PROGRAMME *HORIZON 2020*.

par Elodie MAGNETTE

algré qu'un certain repli des Etats membres ait pu être observé durant cette crise, l'Union européenne ioue néanmoins un rôle central dans le soutien et la coordination de la recherche sur les maladies infectieuses avec 4,1 milliards d'euros investis de 2007 à 2019 au travers de son 7e programmecadre et du programme Horizon 2020. Plusieurs projets et initiatives visant à coordonner les efforts européens ainsi que la préparation et la réponse d'urgence aux épidémies ont déjà été réalisés ou sont en cours. C'est donc en toute logique qu'au vu de l'épidémie actuelle, la Commission européenne et les ministères nationaux se sont mis d'accord sur le premier plan d'action « ERAvsCorona » qui définit, à court terme, 10 actions prioritaires pour des activités de recherche et d'innovation coordonnées afin de lutter contre le coronavirus. Limiter la propagation du virus, assurer la fourniture de matériel médical, stimuler la recherche sur les traitements et les vaccins et soutenir l'emploi, les entreprises et l'économie sont quelquesunes des priorités de ce plan d'action. Le NCP Wallonie, interlocuteur privilégié

pour toute participation à un projet de

recherche et innovation européen, a suivi de très près les nombreuses actions mises en place par la Commission européenne dans le cadre du programme de recherche et d'innovation *Horizon 2020*. Retour sur quelques-unes des actions les plus importantes lancées depuis le début de l'épidémie.

Le 30 janvier 2020, la Commission européenne a mobilisé un financement d'urgence pour une demande spéciale de projets de recherche. Les objectifs? Faire progresser la compréhension de la nouvelle épidémie et de son impact sur les personnes infectées, contribuer à une gestion clinique plus efficace des patients ainsi qu'à une préparation et une réponse de santé publique. Initialement fixé à 10 millions d'euros, le budget a été augmenté à 47,5 millions d'euros permettant ainsi le financement de 17 projets, auxquels s'ajouta ensuite un 18e projet pour un budget total final de 48,2 millions d'euros. Les projets, qui impliquent 151 équipes venant de toute l'Europe et d'ailleurs, ont commencé à développer des tests de diagnostic, des traitements, des vaccins et à améliorer la préparation et la réponse de santé publique face à cette épidémie.

Début mars, IMI (partenariat public-privé entre l'Union européenne et l'industrie pharmaceutique) a lancé un appel spécial pour le développement de thérapies et de diagnostics contre les infections à coronavirus avec une contribution de l'Union européenne de 45 millions d'euros ; une contribution qui a ensuite été augmentée à 72 millions d'euros. Mi-mai, à la suite de l'évaluation indépendante des propositions, 8 projets (parmi les 144 reçus) ont été présélectionnés pour un financement : 5 portent sur les diagnostics et développeront des dispositifs pour aider à réduire le risque de propagation tandis que les 3 autres portent sur les thérapies pour contrer l'épidémie actuelle et anticiper les efforts nécessaires en cas de futures épidémies. À noter que les PME sont particulièrement bien représentées dans ces projets puisqu'elles constituent plus de 20% des organisations européennes participantes. Toujours au mois de mai (et suite au succès de l'appel du 30 janvier), la Commission européenne a lancé un nouvel appel à manifestation d'intérêt pour un budget de 122 millions d'euros. Ce sont finalement 172 millions d'euros qui ont été mobilisés et qui permettront de prolonger les projets

actuels liés au coronavirus et de financer des





projets de recherche dans des domaines encore non couverts tels que des cohortes de patients pour comprendre pourquoi certains présentent des symptômes et d'autres non et pourquoi ceux-ci réagissent différemment au traitement, une meilleure préparation de l'industrie, en particulier des PME, pour la livraison

d'équipements médicaux et de protection essentiels, des technologies médicales et des outils numériques pour améliorer la détection, la surveillance et les soins aux patients. Le NCP Wallonie a d'ailleurs soutenu l'introduction de deux projets incluant des acteurs wallons, dont l'un a pour objectif de reconfigurer des sites de productions afin de produire des dispositifs médicaux de protection.

Enfin, le 8 juin 2020, la Commission européenne a octroyé près de 166 millions d'euros via le dispositif *EIC Accelerator* (anciennement *Instrument PME*), à 36 startups et PME dont les projets s'articulent essentiellement sur les tests, le traitement et la prévention face à l'épidémie actuelle (voir article page 36).

L'EUROPE EST À LA TÊTE DE LA RÉPONSE MONDIALE POUR LUTTER CONTRE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS ET SON IMPACT TANT SOCIAL QU'ÉCONOMIQUE. LA RECHERCHE ET L'INNOVATION SONT AU CŒUR DE NOTRE RÉPONSE COORDONNÉE, ET *HORIZON 2020* A PROUVÉ SA VALEUR EN TANT QU'INSTRUMENT FLEXIBLE POUR FAIRE FACE À CETTE CRISE.

Mariya GABRIEL, Commissaire européenne chargée de l'innovation et de la recherche

"L'Europe est à la tête de la réponse mondiale pour lutter contre la pandémie de coronavirus et son impact tant social qu'économique, assure Mariya Gabriel, commissaire chargée de l'innovation et de la recherche. La recherche et l'innovation sont au cœur de notre réponse coordonnée, et Horizon 2020 a prouvé sa valeur en tant qu'instrument flexible pour faire face à cette crise. Le financement de 1 milliard d'euros stimule déjà les efforts pour trouver des solutions pour tester, traiter et prévenir le coronavirus pour tous".

Depuis janvier 2020, c'est donc plusieurs centaines de millions d'euros qui ont déjà été mobilisés par la Commission européenne et qui contribuent à sa promesse d'un apport de 1,4 milliard d'euros (dont 1 milliard du programme Horizon 2020) faite lors du marathon mondial d'appels aux dons. Organisé le 4 mai 2020 dans le cadre de la *Réponse* Mondiale au Coronavirus (Coronavirus Global Response) qui vise à assurer un accès universel à des vaccins, des traitements et des tests abordables, celui-ci a permis de récolter 9,8 milliards d'euros de promesses de dons venues du monde entier. Le 17 juin 2020, la Commission européenne a définitivement acté son engagement en procédant à la modification du Work Programme d'Horizon 2020 permettant ainsi l'utilisation de 641 millions d'euros supplémentaires pour la recherche et l'innovation contre le coronavirus et ce, via le redéploiement du budget interne au sein d'Horizon 2020.

314 millions d'euros pour lutter contre le coronavirus et soutenir la relance

EIC Accelerator



AU TRAVERS DU DISPOSITIF *EIC ACCELERATOR* (ANCIENNEMENT *INSTRUMENT PME*), LA COMMISSION EUROPÉENNE A OCTROYÉ PRÈS DE 166 MILLIONS D'EUROS À 36 STARTUPS ET PME EN VUE D'ENDIGUER LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS. Á CELA S'AJOUTENT PLUS DE 148 MILLIONS D'EUROS ACCORDÉS À 36 AUTRES ENTREPRISES APPELÉES À CONTRIBUER AU PLAN DE RELANCE POUR L'EUROPE.

par Elodie MAGNETTE

i-mars, la Commission européenne appelait les startups et PME disposant de technologies et d'innovations susceptibles de contribuer au traitement, aux tests ou à d'autres aspects de l'épidémie de coronavirus, à soumettre une demande de financement dans le cadre du dispositif EIC Accelerator du Conseil européen de l'innovation. Un nombre record de près de 4.000 startups et PME ont sollicité un financement, dont plus de 1.400 concernent des innovations contribuant à la lutte contre l'épidémie de coronavirus. C'est pourquoi un montant supplémentaire de 150 millions d'euros a alors été octroyé pour l'actuel cycle de financement ; portant ainsi le total cumulé des investissements d'Horizon 2020 (le programme européen de recherche et d'innovation) à plus de 314 millions d'euros. 36 entreprises lauréates contribueront à la lutte contre le coronavirus. Leurs projets portent essentiellement sur les tests, le traitement et la prévention. Concrètement, 3 entreprises débutent actuellement des projets pour le développement de dispositifs qui permettront au personnel de santé de première ligne d'effectuer un diagnostic rapide, précis et n'importe où, réduisant ainsi le risque de propagation du virus. Ensuite, 22 sociétés se concentreront sur l'épidémie actuelle de coronavirus et le traitement des patients testés positifs, elles envisageront déjà les efforts nécessaires pour se préparer à de futures épidémies de coronavirus. De plus, 5 entreprises se concentreront sur les moyens de prévention pour faire face à de futures épidémies grâce aux vaccins, aux désinfectants ainsi qu'à l'analyse des données.



Enfin, 6 entreprises s'attelleront à la manière de rendre la vie en confinement plus confortable et sûre au travers de soins effectués à distance pour les patients afin d'éviter les visites à l'hôpital, ainsi qu'au contrôle de la qualité des produits liés aux coronavirus.

Par ailleurs, en raison du nombre élevé d'excellents projets retenus et des limites budgétaires, 139 entreprises n'ont pu bénéficier d'un financement dans le cycle actuel. Celles-ci ont néanmoins reçu le nouveau Seal of Excellence - COVID-19 de la Commission européenne ; un gage de la valeur de leurs innovations afin de les aider à obtenir le soutien d'autres sources de financement (par exemple, via leurs agences nationales ou régionales de financement). Elles pourront également bénéficier des services de Business

Acceleration et de la plateforme *COVID-19 Challenge* du Conseil européen de l'innovation.

Ouant aux 36 autres entreprises lauréates prêtes à soutenir le plan de relance pour l'Europe, celles-ci travailleront dans une multitude de secteurs et sur de multiples projets comme par exemple, la conception d'éoliennes plus résistantes et plus hautes constituées de modules en bois et capables de réduire considérablement les coûts de l'énergie éolienne ainsi qu'un système de production d'engrais organique fondé sur une technologie permettant de garantir la durabilité des processus de recyclage appliqués par les fabricants. 679 entreprises se sont également vu décerner un Seal of Excellence pour leurs propositions de grande qualité mais qui, faute de budget, n'ont pu être financées

L'EIC Accelerator – anciennement Instrument PME – a pour vocation de soutenir les PME qui ont des innovations de rupture à haut potentiel et de niveau international avec des perspectives de croissance marché majeures.

Le NCP Wallonie apporte un support au montage de projet *EIC Accelerator*. Plus d'infos ? Rendez-vous sur www.ncpwallonie.be et laissez-vous inspirer par les success stories de 3 PME wallonnes lauréates ou prenez contact via l'adresse contact@ncpwallonie.be.

Olivier de Wasseige

Quelle relance pour la Wallonie?



LE 1^{ER} JUILLET MARQUE LE DÉBUT DE LA PHASE 4 DU DÉCONFINEMENT DE LA BELGIQUE, L'UNE DES DERNIÈRES ÉTAPES DE LA SORTIE D'UNE CRISE QUI S'EST DÉCLARÉE À LA MI-MARS AVEC UN IMPACT MAJEUR SUR L'ÉCONOMIE ET LES ENTREPRISES. EN CONTACT PERMANENT AVEC SES MEMBRES ET SES FÉDÉRATIONS MEMBRES, L'UWE S'EST MISE EN ORDRE DE BATAILLE DÈS LES PREMIÈRES HEURES. DE NOMBREUX ENTREPRENEURS CONTINUENT ENCORE AUJOURD'HUI DE SE MOBILISER AUTOUR DU STAFF DE L'UWE POUR FAIRE ABOUTIR DES MESURES ESSENTIELLES POUR TRAVERSER AU MIEUX CETTE PÉRIODE INÉDITE.

La mobilisation a été à la hauteur de l'urgence ?

Il est clair qu'à l'image de toutes les régions du monde, la Wallonie vit une crise sans précédent. La dynamique que nous avons mise en place avec nos membres nous a permis d'être en permanence en contact avec les réalités des entreprises et de leur personnel. Et l'échange d'informations a fonctionné dans les deux sens, ce qui a fait de nos membres autant de relais de nos demandes. Le travail de sensibilisation des décideurs politiques a donc été très rapide et très efficace. Résultat : des mesures ont été prises par les autorités régionale et fédérale pour limiter les impacts majeurs de

la pandémie sur les
entreprises et leurs
collaborateurs, et
par voie de
conséquence
sur l'ensemble
de la Wallonie.

Mais aujourd'hui, nous savons tous que ces mesures ne suffiront pas. Les dégâts du virus seront hélas durables.

Que fautil privilégier pour relancer la Wallonie ?

Nous l'avons synthétisé en une formule très parlante : l'été pour redresser, l'automne pour réformer ! Pourquoi cette double articulation ? Parce que l'UWE soutient depuis longtemps l'impérieuse nécessité de vastes réformes dans notre région. Et la crise a clairement accentué ce besoin.

La Wallonie doit redevenir une région performante, attractive, fière de son tissu socio-économique et de ses institutions, où il fait bon vivre et où l'on répond aux grands défis de notre temps de manière constructive, en étant convaincu que l'on peut être volontaire en la matière tout en assurant un climat économique porteur et profitable. C'est donc une approche volontariste sur le moyen et le long terme, pour ne pas dire le très long terme.

Ces réformes structurelles doivent être engagées dans le cadre de l'initiative «Get Up Wallonia»

du Gouvernement wallon, à laquelle l'UWE apportera sa contribution au début de l'automne, via un vaste Plan de Redéploiement.

L'été pour redresser, l'automne pour réformer

35 MESURES DE COURT TERME EN PRÉPARATION D'UN PLAN DE REDÉPLOIEMENT

Et sur le court terme, peut-on se permettre d'attendre la fin de l'été?

Non, clairement : l'urgence de la OdW situation s'impose à tous ! Je n'ai pas peur de dire que la Wallonie ne peut pas laisser passer l'été sans agir. De nouvelles mesures doivent être prises à court terme pour soutenir les entreprises, partenaires centraux de la triple transition (économique, sociale et environnementale), et les engager rapidement sur le chemin d'un redéploiement, au bénéfice de l'ensemble de la région. Emploi, formation, financement, investissements, recherche, exportations, e-commerce, flexibilité, simplification, numérique, etc. sont parmi les thèmes que l'UWE aborde dans les **35 mesures** qu'elle propose. Mais attention : il ne s'agit pas d'un Plan mais d'un ensemble de leviers à activer à court terme, pour remettre notre tissu économique régional en ordre de marche, au bénéfice de ses entrepreneurs, de leurs collaborateurs et de l'ensemble de la société wallonne.

Retrouvez les 35 mesures de court terme proposées par l'UWE sur : www.uwe.be/mesures-court-terme



COVID-19

Comment aider votre entreprise à traverser la crise et à en affronter les conséquences



SIX PRIORITÉS POUR AIDER LES CHEFS D'ENTREPRISE À FAÇONNER L'APRÈS-CORONAVIRUS ET À BÂTIR UNE ENTREPRISE FLORISSANTE POUR L'AVENIR.

■ Par Marc HERLANT, EY Belgium Strategy & Operations Partner (EY Parthenon)

a pandémie de COVID-19 est un cygne noir que personne n'avait vu venir. En se concentrant sur le renforcement de leur capacité de résistance et de récupération pour la vie après la crise du coronavirus, les entreprises et les individus peuvent trouver des opportunités dans l'adversité. Nous devons commencer à semer les graines de la croissance économique, pour que la société puisse prospérer et que les gens puissent entrevoir un avenir prometteur quand nous aurons surmonté cette crise.

La crise du COVID-19 est exceptionnelle à maints égards, notamment en raison des tragédies humaines qui se jouent, des changements de comportements sociaux et de la profonde crise économique qui se profile. À mesure que cette crise s'étend, les entrepreneurs et leurs équipes explorent de nouvelles manières de se préparer pour la période de volatilité à venir. Il est crucial de garder le cap malgré les perturbations et de maintenir la continuité des activités. Les chefs d'entreprise doivent prendre des décisions proactives, agir rapidement et se préparer à la nouvelle normalité en remodelant leur activité.

Nous vous proposons dans cet article six axes d'amélioration de la résilience.

1 L'humain d'abord

Il est primordial de garantir le bien-être et la sécurité des gens, ainsi que leurs moyens d'existence. À court terme, les points importants sont les suivants :

- Etablir et maintenir un programme de ressources humaines durant la pandémie pour activer des formules de travail flexibles et mettre en œuvre des directives de sécurité pour le travail sur site lorsque le télétravail est impossible.
- Utiliser les données internes et externes existantes pour soutenir, déplacer ou évacuer des employés.
- Mettre les technologies à niveau pour assurer aux collaborateurs une connectivité stable et un accès aux systèmes de l'entreprise, afin qu'ils puissent travailler en toute sécurité à la maison.
- Adapter temporairement les politiques RH pour se conformer aux réglementations et mesures transitoires telles que le chômage temporaire.
- Maintenir le moral des employés et les aider à faire face aux difficultés qu'ils rencontrent, comme des problèmes de santé, la perte de salaire et la garde des enfants.

À long terme, les chefs d'entreprise doivent examiner comment s'assurer que leurs employés restent productifs et impliqués. Il convient de penser aux programmes de bien-être et aux codes de conduite, pour que les collaborateurs puissent maintenir un sain équilibre entre leur vie privée et leur vie professionnelle.

Il est également important de rappeler aux gens que vous voulez créer une culture de respect et d'inclusion dans votre organisation. Il est maintenant plus que jamais crucial de préciser clairement les valeurs qui cadrent avec l'objectif de l'entreprise. Les gens ont besoin d'un sentiment d'appartenance et de sentir qu'ils font partie de quelque chose de plus grand.

2 Se concentrer sur la gestion efficace de la trésorerie et de l'impôt

L'ordre économique mondial a changé. Les secteurs du tourisme et de l'hébergement ont été les premiers à subir les effets de cette crise. Mais l'allongement des délais d'expédition, la chute des capacités de production et le report des achats par les clients, associés à des retards de paiement, exercent une pression énorme sur les besoins de trésorerie à court terme de nombreuses sociétés.

Chaque entreprise doit :

- évaluer sa position de liquidité dans cet environnement de marché inédit et volatil qui se caractérise par un approvisionnement incertain, une diminution ou une fluctuation de la demande et des retards de paiement.
- faire une prévision de trésorerie à 13 semaines pour identifier les possibles besoins de trésorerie.
- envisager d'éventuelles actions visant à améliorer le fonds de roulement et d'autres mesures d'atténuation à court terme pour améliorer la position de trésorerie de l'entreprise.



- explorer les aides gouvernementales comme les aides de trésorerie et les crédits relais.
- penser aux besoins en capitaux et envisager des sources additionnelles de liquidités potentielles, comme les banques, les obligations et/ou les fonds de dette privée.

Créer une chaîne d'approvisionnement résistante

La crise du COVID-19 a perturbé de nombreuses chaînes d'approvisionnement allégées fonctionnant à flux tendu. En amont, les entreprises sont aux prises avec des ruptures de stock dues à l'arrêt des opérations chez les fournisseurs, à l'absence d'options d'approvisionnement alternatives convenables et à la fermeture de voies d'expédition. En aval, les entreprises qui parviennent toujours à maintenir leur pleine capacité de production font face à des restrictions au niveau des itinéraires de livraison et à des changements des habitudes d'achat.

Voici quelques conseils pour commencer à créer une chaîne d'approvisionnement résistante :

- Évaluez les risques liés à votre chaîne d'approvisionnement dans le contexte spécifique de la crise du COVID-19.
 Identifiez les risques des fournisseurs externes et les points faibles externes ou internes susceptibles de faire s'effondrer l'entièreté de votre chaîne d'approvisionnement.
- Analysez et évaluez l'effet perturbateur des interruptions des approvisionnements sur le fonctionnement fondamental de l'entreprise.

- Évaluez vos capacités et votre résilience actuelles ainsi que les capacités supplémentaires qui pourraient être nécessaires, par exemple pour organiser des intervalles de nettoyage des sites différents et la désinfection.
- Identifiez des stratégies d'approvisionnement alternatives.
- Prenez des mesures temporaires spécifiques pour stabiliser les opérations, comme la constitution d'un stock et le recours à des ressources supplémentaires.
- Consultez vos fournisseurs et vos clients pour développer des solutions alternatives.

Faire preuve de polyvalence pour répondre à une évolution rapide de la demande

De nos jours, la demande est marquée par une volatilité importante. Les secteurs de l'hébergement et des voyages font état de fortes chutes de la demande, alors que les acteurs de l'e-commerce ne parviennent pas à suivre face à une forte augmentation des commandes. Comment répondre à ces évolutions ? Oubliez les outils de prévision classiques qui tiennent compte de la demande de l'année précédente et du caractère saisonnier traditionnel. Créez plutôt plusieurs scénarios basés sur des paramètres clairs. Choisissez-en un, que vous mettrez à jour toutes les semaines.

suivants :
Procédez à des évaluations fréquentes des tendances de la demande et de l'impact

Concentrez-vous également sur les points

- sur vos scénarios pour réduire l'horizon temporel des cycles de planification de la capacité de production.
- Renforcez les relations avec vos clients, en les contactant pour comprendre leurs besoins et esquisser ensemble des solutions.
- Évaluez l'impact que les perturbations dans les autres chaînes d'approvisionnement pourraient avoir sur la demande des clients.

5 Préparer un plan de reprise dès maintenant

La crise finira bien par se terminer tôt ou tard. Les chefs d'entreprise doivent être prêts à capter les signaux du marché pour savoir quand il sera temps de passer en mode relance. La rapidité et la réactivité sont essentielles pour conserver ou conquérir des parts de marché.

Posez-vous les questions suivantes : que faut-il pour reprendre les activités ? Combien de temps cela va-t-il prendre ? Quelles activités de remise en service seront nécessaires ? Quelles sont les nouvelles conditions de marché ?

Commencez à examiner :

- les mesures à prendre pour garantir la disponibilité de vos installations de fabrication ou relancer la production rapidement au terme de la crise.
- les indicateurs potentiels d'une reprise de la demande et les implications pour votre chaîne d'approvisionnement.
- vos processus et procédures de démarrage de la fabrication, notamment le remplissage de vos chaînes d'approvisionnement et l'organisation de la main-d'œuvre nécessaire.

6 Transformer votre activité

Quand les entreprises ont solidifié leurs stratégies pour créer une organisation plus résiliente, il est temps de se préparer pour la nouvelle normalité. Comment la structure de votre organisation, sa manière de travailler, ses activités et ses actifs vont-ils s'intégrer dans cette nouvelle réalité? Votre capacité à gagner dans certains segments peut s'améliorer, alors que d'autres éléments de votre activité peuvent être devenus inutiles ou moins attractifs. Une mentalité flexible aidera les entreprises à se repositionner pour renouer avec la croissance.

Pour préparer votre futur succès :

- surveillez les modifications structurelles des attitudes et des attentes des clients.
- évaluez les modifications fondamentales potentiellement nécessaires dans votre modèle économique pour capter de nouvelles opportunités et vous éloigner des segments moins porteurs.
- analysez la structure de votre capital sur fond des nouvelles réalités économiques.
- anticipez et préparez les changements structurels indispensables pour garantir une transition en douceur et un redressement rapide.



Si vous souhaitez de plus amples informations sur la stratégie à adopter afin de résister à la crise du COVID-19, n'hésitez pas à contacter Marc HERLANT, Partner EY Parthenon et Transaction Advisory Services. Avec ses 25 ans d'expérience professionnelle, dont 20 dans le conseil, il saura vous conseiller pour tirer des opportunités de cette crise sans précédent.

Vous pouvez également surfer sur notre site www.ey.com/be.



Actualités et perspectives

Quelques réflexions sur la fiscalité belge



DÈS QU'UNE SOCIÉTÉ S'EST ORGANISÉE, ELLE A MIS EN PLACE DES STRUCTURES ET ACTIVITÉS COMMUNES FINANCÉES PAR LE BIAIS DE CORVÉES, TAXES ET IMPÔTS. LES IMPÔTS ONT ACTUELLEMENT ÉGALEMENT POUR OBJECTIF UNE REDISTRIBUTION DES RICHESSES ENTRE CITOYENS.

par Jean de LAME (Ecole Supérieure des Sciences Fiscales)

Qui paie lui-même ses impôts?

Constatons cependant que le citoyen n'a pas une parfaite compréhension de ce qu'il supporte comme impôts. C'est assez normal vu le nombre d'intermédiaires qui les collecte à sa place. Ainsi l'impôt sur les revenus est principalement perçu par le biais de précomptes professionnel ou mobilier, c'est-à-dire par les employeurs et les entreprises. Il en va de même de la TVA et des accises qui sont récoltées par les vendeurs. Les percepteurs de l'impôt sont donc de nos jours une minorité : les employeurs, les entreprises, les indépendants et certaines professions libérales comme les notaires, sans oublier d'y ajouter les seuls percepteurs officiels, à savoir les administrations fiscales. Finalement les deux principaux impôts que

décaissent directement les citoyens, et encore pas tous, sont le précompte immobilier et la taxe de circulation. Les autres ne passent pas par leur compte en banque. Au contraire, pour certains, le fisc leur paraît assez généreux, surtout lorsqu'il y a un enrôlement négatif et donc un remboursement en cas d'emprunt hypothécaire ou autres formes d'épargne.

La ventilation entre impôts

Selon le Conseil Supérieur des Finances⁽¹⁾ "les dépenses publiques en Belgique comptent parmi les plus élevées de la zone euro. Seules

la France et la Finlande affichent un ratio de dépenses plus important. La hauteur des dépenses publiques explique la forte pression fiscale et parafiscale en Belgique". Le Conseil constate, sur base d'une comparaison européenne, que cette imposition n'est pas répartie de la même manière entre revenus du travail, imposition du capital ou taxes à la consommation. C'est ainsi que nous sommes en 7° position en pression fiscale sur le travail dans le hit-parade des 28 pays européens (UK incluse), en 5° position pour l'imposition du capital et en 28° position pour la taxation de la consommation.

"En Belgique, la taxation du capital comprend entre autres l'impôt des sociétés, le précompte mobilier, les droits de succession, d'enregistrement et de donation, les taxes sur l'épargne à long terme, les revenus perçus lors des régularisations fiscales, le précompte immobilier, les taxes de circulation payées par les entreprises et la rente nucléaire"(1). Par ailleurs, la Commission Européenne constate que le taux de prélèvement implicite sur le travail en Belgique est supérieur de 8,8 points de pourcentage à la moyenne de la zone euro et de 6,4 points de pourcentage à la moyenne des pays voisins(1).

La répartition de l'impôt des personnes physiques

Il ressort des dernières données disponibles sur Statbel que l'impôt des personnes physiques a généré, en 2017, 48 milliards de recettes. Sur base du traitement des 6,4 millions de déclarations fiscales, on aboutit à la répartition suivante :

% des déclarations	% de l'impôt sur les revenus
Les 40 premiers % (les revenus les plus bas)	2,5%
Les 30% suivants	19%
Les 20% suivants	31,5%
Les 10 derniers % (les revenus les plus élevés)	47%

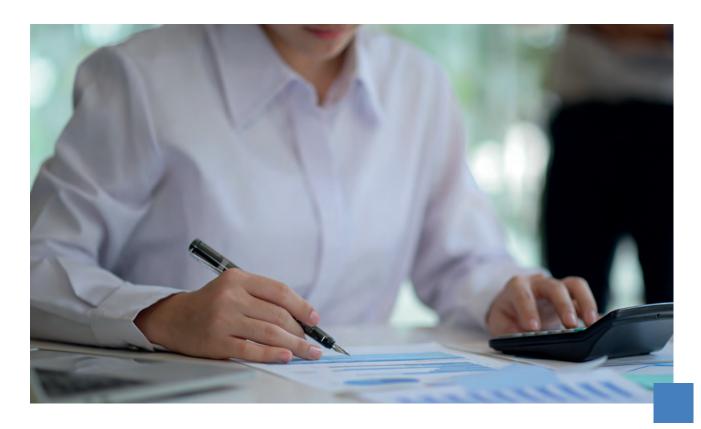
En d'autres termes, 30% des déclarations fiscales génèrent 78,5 % de l'impôt des personnes physiques. Il semble donc bien supporté par les «épaules les plus larges».

Si les droits de succession sont aussi des impôts progressifs, ce n'est pas le cas de tous les impôts. Ainsi la TVA et les accises sont proportionnelles c'est-à-dire égales à un pourcentage du prix de vente hors taxe. D'où le débat démocratique entre le financement par des impôts progressifs ou par des impôts proportionnels, sachant que si nous nous comparons aux autres pays européens, ce sont les taxes de consommation qui interviennent le moins dans la répartition des impôts, même si certains taux de TVA et d'accises sont si élevés qu'ils constituent un incitant pour certains belges à aller voir au-delà des frontières nationales.

⁽¹⁾ Avis du Conseil Supérieur des Finances sur la réduction des prélèvements sur le travail et les possibilités de financement publié le 6 mai 2020, conseilsupérieurdesfinances.be

⁽²⁾ Gabriel Ardant «Histoire de l'Impôt» en deux tomes, Fayard 1971

^{(3) 43} citations de Karl Marx, citations.ouest-france.fr



La fiscalité, une technique mais parfois teintée d'idéologie

Selon Jean Baptiste Colbert, Ministre de Louis XIV, "l'art de l'imposition consiste à plumer l'oie pour obtenir le plus possible de plumes avec le moins possible de cris".

Les Etats civilisés, c'est-à-dire ceux qui ne financent pas leurs dépenses par le vol ou les butins de guerre, ont dès le départ mis en place des systèmes de contrôle sophistiqués pour éviter que l'impôt ne leur échappe. Un tombeau de l'époque égyptienne représente un scribe qui surveille "la mensuration d'un champ de blé mûr. L'arpenteur déroule le cordeau. Sur la partie inférieure de la peinture, le scribe relève le volume des tas de blé. La question se pose pourquoi l'évaluation de la récolte sur pied ne dispense pas d'évaluer la récolte une fois la moisson faite"(2). On peut en conclure que dès le départ le fisc aimait croiser les données.

La fiscalité n'est pas qu'une technique. Elle est aussi le résultat de choix politiques et dès lors idéologiques. Ainsi selon Karl Marx, "il n'y a qu'une seule façon de tuer le capitalisme: des impôts, des impôts et toujours plus d'impôts".

Une réforme de l'impôt des personnes physiques en préparation

Le Conseil Supérieur des Finances a mené une longue réflexion sur la réduction des prélèvements sur le travail et son financement alternatif⁽¹⁾. Son avis de 368 pages est scruté par les partis politiques et inspirera indéniablement le programme du futur gouvernement fédéral. La majorité des experts du Conseil propose l'abolition/réduction d'un certain nombre de régimes d'exceptions afin que chaque euro de revenu soit taxé dans un régime fiscal simplifié. Les recettes ainsi dégagées permettraient de réduire la pression fiscale sur les salaires. Les régimes d'exceptions visés en tout ou en partie sont les avantages de toute nature comme les voitures de sociétés, l'épargne, les revenus locatifs, les plus-values, les taux réduits à la TVA, l'absence d'accises sur certaines énergies... Les experts ne retiennent pas une short liste. La majorité parlementaire qui procédera à cette réforme devra au préalable décider si la réforme aboutira à une diminution, stabilisation ou augmentation de la pression fiscale globale.

Il semble cependant évident que tous les contribuables n'en sortiront pas gagnant. Par ailleurs, le défi climatique à relever rejaillira de toute évidence sur la fiscalité du futur. En réalisant une réforme globale qui concernerait tant l'impôt sur les revenus, la TVA que les accises, et en tenant compte du «panier de la ménagère», le législateur pourrait faire glisser certaines charges fiscales de manière à compenser le caractère proportionnel et non progressif de la TVA et des accises.

L'Union européenne veut sa part de la fiscalité future

L'Union européenne n'est pas non plus en manque de réflexion fiscale. Ainsi, en vue d'augmenter ses moyens propres, elle réfléchit à taxer les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) à qui elle reproche de bénéficier d'une fiscalité avantageuse par rapport aux entreprises traditionnelles. L'UE souhaite également pouvoir lever une taxe carbone à l'entrée de ses frontières.

Qui dit que la fiscalité est un long fleuve tranquille...

Jean de LAME

Expertise, fidélité et loyauté au service des entreprises wallonnes

uelques jours avant son départ à la pension, Jean de Lame a été mis à l'honneur par les instances et par le staff de l'Union Wallonne des Entreprises. Crise sanitaire oblige, cet hommage lui a été rendu à distance, dans l'attente de prochaines retrouvailles plus conviviales. Mais ce fut l'occasion de constater une rare unanimité, dans les messages envoyés tant par les chefs

d'entreprise que par les responsables de fédérations membres.

Pour tous, Jean de Lame est le symbole d'une fidélité devenue plus rare de nos jours, puisque Jean a consacré 30 années de sa vie professionnelle à l'UWE. Une carrière qu'il a bouclée en cumulant le poste de Secrétaire général et celui de Directeur Emploi-Formation. Une double casquette reposant sur de multiples expertises qu'il n'a cessé de mettre au service des entreprises de la Région.

Fidélité et loyauté sont les termes le plus souvent employés pour saluer le travail et la force de travail de Jean de Lame. L'expertise multiple, rare, redoutable et redoutée de ce juriste et fiscaliste souvent considéré par les experts comme l'un des meilleurs des leurs, a été précieuse pour la défense des intérêts des entreprises pendant 3 décennies.

Un homme redoutable, qui allie efficacité et discrétion, constance, ténacité, efficacité et humour. Un cocktail maîtrisé, une lame aiguisée, qui inspiraient parfois la crainte mais toujours le respect. Avec lui, des faits et rien que des faits, des chiffres, des arguments inattaquables et au final des démonstrations brillantes et imparables. Jean de Lame a servi les entreprises wallonnes avec conviction pour le bien commun.



Jean-Jacques WESTHOF

Le Mr «International» de l'UWE

ommerce extérieur, relations internationales, aéronautique, spatial, Jean-Jacques Westhof aura multiplié les expertises au sein de l'UWE pour répondre toujours plus efficacement aux attentes des entreprises wallonnes. Avec son départ à la pension, l'UWE salue le premier, le dernier et donc le seul directeur du département International de l'histoire de l'UWE.

Pendant 28 ans, son expertise initiale dans les Affaires européennes n'a cessé de s'étoffer au fur et à mesure de l'évolution de notre économie et de profiter aux entreprises wallonnes, dont on sait que la majeure partie du chiffre d'affaires et de la croissance est à aller chercher à l'exportation.

Jean-Jacques Westhof est un homme de dossiers, un expert précieux pour son réseau

qu'il avait patiemment développé au fil des ans, notamment à travers son poste de secrétaire Général de l'EWA (Entreprises wallonnes de l'Aéronautique) et de Skywin, le pôle aéronautique et spatial wallon. Une fonction-clé pour piloter, en toute indépendance, l'évolution de tout un secteur de pointe de notre économie.



Son expertise pointue et reconnue, ainsi que ses avis précieux et patiemment documentés l'ont amené à représenter les intérêts des entreprises wallonnes dans de nombreux cénacles où des décisions importantes se prenaient pour leur avenir : à l'Awex, à la Sofinex, à l'Agence pour le Commerce Extérieur, au Ducroire, chez Finexpo ou encore à l'Ardemac, l'Association pour la Recherche et le DEveloppement de MArchés Ciblés).



Vous souhaitez toucher plus de 8.000 top décideurs du gratin de l'économie belge et membres de l'UWE?





Contact

Carole MAWET, Target Advertising +32 81 40 91 59 ou +32 497 22 44 45 carole.mawet@targetadvertising.be www.dynamismewallon.be



L'Union Wallonne des Entreprises (UWE) est l'organisation des employeurs privés qui agit pour assurer la prospérité de la Wallonie, à travers la mise en place et le soutien d'un climat et d'un cadre qui permettent la création et le développement d'entreprises compétitives et durables.

De la petite entreprise familiale à la grande multinationale, l'UWE représente et défend les 80.000 entreprises de Wallonie. Toutes les branches de l'industrie et des services y sont actives. L'UWE, nommée «SDG Voice 2020», promeut un monde entrepreneurial fort et le sensibilise à une prospérité durable. Importante source d'informations sur l'économie et les entreprises, l'UWE est l'interlocuteur privilégié des autorités et des parties prenantes de la société civile.

Soutenue par ses membres (dont 24 fédérations sectorielles) et par des partenariats forts, l'UWE appuie son action sur une équipe basée à Louvain-la-Neuve. Elle entretient des collaborations étroites avec les organisations professionnelles et les Chambres de Commerce et d'Industrie.



www.uwe.be

